

Vol. III

Québec, Mars 1923

No 11

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Organe de la
Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

PRIX : 20 SOUS

CARTE D'AFFAIRE DES MEMBRES

DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres

LS-PH. MORIN L.-EUG. BARRY LÉON COTÉ
L. A. C. G. A. L. A. C. G. A. C. A.

MORIN, BARRY & COTE

COMPTABLES LICENCIÉS, SYNDICS
AUTORISÉS

COMPTABILITÉ, VÉRIFICATION, ARBITRAGE
LIQUIDATION, ORGANISATION DIRECTION
Représentants de: The Shaw Correspondence School Toronto.

116 COTE DE LA MONTAGNE

HENRI POULIOT

NOTAIRE

Courtier en immeubles et en placements
Administrateur de successions etc.
Organisation de compagnies.

Bureau: 70 de la Couronne ou 215 rue
St-Joseph, immeuble de Myrand & Pouliot
Limitée. Résidence: 73 rue Des Fossés.
Téléphones: Bureau 2840; Rés. 7037.

Tel. 2165

LABRECQUE, BELANGER & LABRECQUE

NOTAIRES

18 rue Buade, - - Québec.

Tel. 212

**Fitzpatrick, Dupré, Gagnon
& Taschereau**

AVOCATS

111 Côte de la Montagne, - Québec

Tel. 4208

Dechêne, Choquette & Caron

AVOCATS

88 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 2030

Dr S. GAUDREAU

DENTISTE

98 rue St-Joseph, - Québec

Tel. 1358

**Belleau, Baillargeon, Belleau
& Boulanger**

AVOCATS

132 rue Saint-Pierre, - Québec

Tel. 6441

L.-P. TURGEON

MARCHAND DE PAPIER

46 rue Garneau, - Québec

Tel. 3857

C.-J. LOCKWELL

COURTIER EN IMMEUBLES
ASSURANCES

31 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 1151

LANGLOIS & BEAULIEU

DENTISTES

7 rue St-Jean, - - Québec

-: Encourageons les nôtres :-

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : LE TERROIR, Enrg. — Case postale 363 — Québec

Abonnement payable d'avance : \$2.00 par année

Vol. III, No 11.

Québec

MARS 1923

SOMMAIRE

	Page	Page	
Printemps tardif, poésie, Jean Clar- benneau.....	482	Revue des lectures, par Damase Pctvin.....	517
Chronique pascale, Damase Pctvin.....	483	Echos de la société.....	526
Les chemins de fer, causerie, Ivan Vallée.....	487	GRAVURES ET PORTRAITS	
Petite causerie littéraire, par Justin.....	497	M. Ivan Vallée.....	487
Deux soldats de Carignan, Gérard Malchelosse.....	506	Le long de nos chemins de fer.....	490
Fleur sauvage, Cousine Luce.....	510	Avant la voie ferrée.....	494
Le "Chevalier de Colomb"—Ernest Nadeau.....	513	M. Gérard Malchelosse.....	506
Coin des Musiciens, par Raoul Dionne	516	En attendant le renouveau.....	509
		Dans nos camps.....	515

MERCI

Tel qu'annoncé dans le précédent numéro de la revue, les comptes d'abonnement ont été adressés tout récemment, et chaque courrier postal nous apporte une bonne gerbe de chèques, mandats, etc. La classe de lecteurs du "Terroir" en est une qui comprend et sait apprécier l'œuvre poursuivie par la SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES, toute modeste soit-elle: son verre n'est pas grand mais elle boit dans son verre...

Le rêve caressé par les fermiers de la revue se matérialise davantage, chaque jour, et ceux-ci ont bon espoir de causer une agréable surprise à leurs lecteurs, quand arrivera la livraison de mai. En attendant, ils comptent que ses lecteurs, sans exception, voudront bien répondre à leur appel, afin de leur fournir l'aide nécessaire à la réalisation de leur projet d'agrandissement. Des agents sollicitateurs apportent, chaque semaine, bon nombre d'abonnements, et le tirage de la revue augmente de plus de cent numéros par mois. Nous accordons une commission libérale à tout agent.

Les annonceurs qui contribuent dans une large part au soutien de la revue, tout en faisant connaître au public les marchandises de leurs commerces respectifs, méritent aussi une bonne part de notre gratitude. Et c'est pourquoi, aux premiers comme aux derniers, nous disons un cordial merci pour leur encouragement.

Les Fermiers du "Terroir".

PRINTEMPS TARDIF

PRINTEMPS, joyeux printemps, triomphale saison,
Reviendras-tu toujours, avec tes harmonies,
Remettre à la gaiété nos âmes rembrunies,
Avec tes boutons d'or, avec ta floraison ?

Vois, une flore étrange est sur le point d'éclore
Au jardin de l'ennui que l'hiver cultiva;
Et la neige d'hier qui lentement s'en va
A laissé dans nos cœurs le chagrin qui dévore.

Le soleil a beau rire en ses rayons joyeux,
Un frisson de tristesse a passé sur les choses;
Il retarde pour nous l'éclosion des roses,
Les craintives chansons et les oiseaux frileux.

On dirait que partout sur les routes désertes,
Les arbres au teint gris sont encore exilés;
Sur la pente des monts, des ruisseaux affolés
Laissent couler à flot leurs blessures ouvertes.

Printemps, joyeux printemps, reviendras-tu toujours
Charrier vers la mer les glaces de nos grèves ?
Reviens, comme jadis, illuminer nos rêves:
Apporte pour nos champs l'oubli des mauvais jours.

Reviens. Laisse tomber en fécondes ondées
La sève à nos forêts, les parfums à nos fleurs;
Reviens encore. Il est fini, le temps des pleurs,
Car tu souffles la vie aux plaines dénudées.

Prodigue ta verdure aux penchants des grands monts
Et ta splendeur tardive à la grande nature;
Que la paix sur la terre éternellement dure;
Que le divin bonheur rayonne sur nos fronts.

Alors, tu sèmeras, parmi nous, les tendresses
Que tu portes en toi pour les amants d'un jour;
Et tu leur chanteras la chanson de l'amour!...
Printemps, tu nous feras mourir de tes caresses!

JEAN CHARBONNEAU



CHRONIQUE PASCALE

Le printemps, il est vrai, n'apparaît encore que sur le feuillet mobile du calendrier. Sous notre rude climat du nord, il faut attendre longtemps avant de le voir s'épanouir au ciel, dans les champs et sur les montagnes.

N'importe! c'est l'*Alleluia* de Pâques; c'est l'*Alleluia* de la Résurrection.

Le Christ est ressuscité et la Nature, soumise à ses lois immuables, ressuscitera, elle aussi, dans quelques jours.

Avec allégresse, les chrétiens affluent dans les temples où dans un grandiose agenouillement à la Table Sainte, ils vont recevoir Celui qui est la Vie; vivre, en effet, de Lui, préluder à la Pâque éternelle...

Aussi allègrement, les corneilles et les premiers rouges-gorges s'abattent sur les taches de terre brune pour picorer et tirer à plein bec des herbes roussies de l'automne dernier; c'est un bruyant fourmillement de plumes noires et de plumes grises, une assourdissante cacophonie de cris, de piailllements, de chants et de croaillements; une volée de coups de bec. Ces oiseaux s'amuseent en attendant les premiers bourgeonnets, les premiers chatons verts et gommeux, les premiers brins d'herbe qui, bientôt, dresseront leur petite tête verte au profond des sillons ou à l'ombre immense des mottes de terre dure...

Plus que jamais, à cette époque du renouveau théorique, l'on parle du temps qu'il fait, du temps qu'il fera demain et de celui qu'il fit hier. Il suffit d'un rayon de soleil perçant la nue au moment qu'on ne l'attendait pas, et d'un peu d'eau de neige ruisselant ici et là, dans les rues et dans les champs, pour nous mettre dans le cœur de la joie et de l'espoir.

Et l'on trouve alors que ce coquin de printemps revient avec infiniment d'à-propos.

L'on constate tout de même que mars et une grande partie d'avril, qui sont si largement prodigues de giboulées, d'averses, de froidure, de neige intempestive, de "nordet", n'en paraissent pas moins admirablement remplir leur rôle qui est, comme chacun sait, et surtout, comme l'assurent les poètes, de préparer en secret le printemps, le vrai, non pas celui qui nous apparaît tout d'un coup, au beau milieu d'une tempête de neige, sur la feuille de mars du calendrier, mais le vrai, encore; celui qui est, comme un académicien, tout décoré de vert et papillottant de soleil.

Le fait est qu'on le prépare en secret, dans le plus profond secret, ce printemps.

Certains matins de la Semaine Sainte, il y a eu débauche d'or au bas du ciel, du côté de l'Orient; quels beaux et riches "claims"! Ce n'était plus des doigts de rose que l'Aurore étendait sur le front des Laurentides; c'était des pierreries, des chapelets de bagues d'or qui ruisselaient sur les épaules rugueuses et blanches des monts; et, dans les villes et dans les villages, les cloches chantaient qu'accompagnaient dans les champs encore blancs et sur les branchilles encore étriquées des arbres, d'assourdissants saluts d'oiseaux... Dans la ville, les cloches y allaient à battant que veux-tu: le gros bourdon de Saint-Sauveur remplissait l'air d'un bruit de

tonnerre; le bronze grave de Saint-Jean-Baptiste, au bas de son grand clocher, et du haut de la colline Sainte-Geneviève, martelait l'espace de coups sonores; la plus grosse des cloches du carillon de Saint-Roch donnait de la voix tant qu'elle pouvait, cherchant à monter des profondeurs de l'ancienne Vacherie; et, à l'autre bout de la ville, tintinnulait, sonore encore, la grêle cloche de Notre-Dame-des-Victoires, ressuscitant, à chaque coup de son battant, deux siècles et demi de passé.

Et le matin de Pâques, toutes ces cloches, parmi l'aurore rose et blanche, clamaient la résurrection de Celui dont elles doivent, matin, midi et soir, chanter les louanges.

Mais voilà que là-haut, un fleuve invisible d'air charrie de l'ombre sur l'or répandu dans l'espace; les lumières printanières sont bientôt en déroute. Est-ce de l'eau, est-ce de la neige qui tombe en traits obliques, faisant transire, grelotter choses, bêtes et gens? Soubresaut hystérique de l'hiver! Les cous s'engoncent dans les collets; la bruine se colle aux arbres où elle gèle bientôt formant des coraux magnifiques; l'eau dégouline partout, rageuse, opiniâtre, choquante, maussade. Puis, à cette rage de pluie, succède une fureur de neige, molle, flasque, mouillée, collante, visqueuse, chatouillante, blanche tout de même, folle, et qui chevauche les toits et les collines qui se réhabillent de blanc. Les corneilles qui s'enfuient font comme des déchirures dans le rideau de tulle. Bientôt après, le vent souffle et la tourmente traîne sa chevelure sombre sur la blancheur occasionnelle de la terre.

C'est comme l'image de la blancheur immaculée des phalanges des âmes heureuses, purifiées, en ces jours de bénédiction, par la présence divine.

N'empêche que demain la tradition des saisons triomphera encore dans l'azur du ciel, couleur d'idéal, et dans la verdure jeune des vieux arbres. Et ce retour à la succession normale des antiques saisons sera pour tout le monde un enchantement et un soulagement.

Voyez-vous, ce qui nous trompe, ce sont ces subites perturbations atmosphériques, au cours de chaque aison, et auxquelles nous devrions pourtant nous attendre puisqu'elles se produisent depuis assez longtemps pour que la tradition des vieux-majors des campagnes leur aient donné des noms, tout commel'on en a octroyés aux saisons véritables; ainsi, nous avons l'Été de la Saint-Martin, l'Hiver des corneilles, le Petit Printemps, le Prime Automne...

DAMASE POTVIN.



LES CHEMINS DE FER (1)

Causerie faite par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef au Département provincial des Travaux Publics, le 24 mars courant, devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



M. Ivan Vallée

Avec la civilisation, nous avons vu la carte du monde s'agrandir, surtout, grâce aux voies de communication et aux moyens de transport multiples qui se sont développés à travers les siècles.

Les principaux modes de communiquer qui ont ainsi contribué au progrès du monde, sont les routes, les ponts et les viaducs de tout genre, les chemins de fer, en ne tenant pas compte des voies aériennes, maritimes, souterraines et sous-marines qui sont, pour la plupart, utilisées de nos jours comme modes de transport exceptionnels.

Pour me rendre à la demande qui m'a été faite, je vous entretiendrai, ce soir, des *chemins de fer et des ponts*. Disons tout de suite, qu'il serait difficile de trouver place ici pour tout ce que l'on pourrait dire sur ces deux sujets.

Je n'ai ni l'intention, ni la prétention, en les traitant, de vous captiver par des phrases harmonieuses et cadencées; je veux plutôt m'efforcer d'être simple et intéressant; aussi, me suis-je rendu compte que pour atteindre ce but, il me fallait, précisément,

comme, d'ailleurs, on le pratique en réalité sur les chemins de fer, si l'on veut accomplir le voyage dans le temps réglementaire, n'arrêter que juste le temps nécessaire aux points les plus importants, passer outre sinon très rapidement

(1) Dans sa causerie, M. Vallée a traité des chemins de fer et des ponts; nous ne publions, aujourd'hui, que ce qui a trait aux chemins de fer, nous réservant de donner la partie concernant les ponts dans la prochaine livraison du *Territoir*, celle d'avril.

les autres qui tout en présentant un certain intérêt ne permettraient pas, si l'on n'adoptait pas ce procédé, de franchir à une plus petite vitesse les nombreux ponts rencontrés sur la route.

Ajoutons encore que je n'entrerai pas dans le domaine des technicités qui ne fait que s'étendre d'année en année en s'enrichissant d'exemples pratiques et de théories nouvelles dont l'inventaire, s'il pouvait se faire, n'aurait pas de fin car, s'il m'eut fallu pénétrer dans ce domaine que mes connaissances m'auraient permis seulement d'effleurer, j'aurais, vous connaissant comme des intellectuels très indulgents, risqué de subir le même sort que ce professeur de physique qui, à la fin d'un cours d'optique dont les démonstrations avaient été faites à la faveur de l'obscurité, constata que ses élèves s'étaient esquivés "presto".

Sans vouloir vous imposer un plus long préambule, je vous parlerai immédiatement "d'une voie ferrée".

Un chemin de fer étant formé de deux éléments, la voie et le matériel roulant, est à la fois un moyen de communication et un mode de transport. Or, comme j'ai à vous entretenir aussi des ponts, il me faut faire ici une distinction entre les voies de communication et les modes de transport, car les ponts, à l'exception des ponts transbordeurs, sont exclusivement des moyens de communication sur lesquels, tout comme sur les voies ferrées, circulent divers types de voitures.

HISTORIQUE DES CHEMINS DE FER

L'idée d'interposer, entre le sol et les roues des véhicules, des lisses pour diminuer le frottement, a été mise en pratique pour la première fois, dans le nord de l'Angleterre, avec l'objet de transporter du charbon, des mines au bord de la rivière. Sur ces lisses, qui étaient de bois, des wagonnets étaient tirés par des chevaux. Ce n'est que vers 1767 que l'on a substitué à ces bandes, des rails de fonte, et 50 ans plus tard, le rail en fer, pour ensuite, adopter l'acier employé depuis. Ce n'est que lorsqu'on parvint à substituer à la traction animale la locomotive à vapeur, que les chemins de fer ont été véritablement créés; et cet événement ne remonte assurément pas à l'antiquité.

Le premier train de chemin de fer, mû à la vapeur, date de 1825, lors de l'ouverture de Stockton and Darlington Railway, en Angleterre. Des essais furent faits de 1811 et en 1829 sans grand succès; ce ne fut que lors du concours ouvert par la Cie Liverpool et Manchester, en Angleterre, chemin de fer de 31 milles de long inauguré en 1829, que la question fut résolue. L'ingénieur anglais, George Stephenson, présenta alors une locomotive qu'il avait appelé "La Fusée". Les chemins de fer n'ont cessé depuis de se développer. Mentionnons, en passant, le contraste remarquable entre la première locomotive et celle d'aujourd'hui; la première pesait quatre tonnes, parcourait une distance moyenne de quatorze milles à l'heure, avec un record de vitesse de 29 milles; de nos jours, la locomotive pèse

de 50 à 100 tonnes, fait une moyenne de 50 à 60 milles et a atteint même un record de 120 milles.

MODES DE COMMUNICATION AU CANADA

Au début de la colonie, comme vous le savez tous, nos voies de communication et nos moyens de transport étaient fort limités; mais, au fur et à mesure que s'agrandit notre territoire, l'on se voit forcé d'ouvrir, ici et là, des chemins de courte longueur, qui ont été, dans la suite, multipliés et prolongés, en même temps que commençait la petite navigation sur nos lacs et nos rivières; nous sommes ainsi arrivés, assez rapidement, aux grands chemins et aux routes. Ensuite, vinrent les canaux à petite section, reliant deux points de partage, puis, la navigation fluviale; mais ces deux derniers modes ont toujours eu comme inconvénient d'être fermés en hiver, et de présenter, en outre, plusieurs obstacles naturels, tels que les rapides, les chutes, etc.; de sorte que quand les chemins de fer sont venus remplacer, en divers endroits, les omnibus, courriers ou postillons, qui desservent encore certaines parties de notre province, cette dernière a été dès lors favorisée de voies de communication perfectionnées dont le développement s'est continué sans arrêt, surtout depuis la fusion des lignes secondaires dans les grandes artères et depuis aussi les améliorations que l'on a apportées, aussi bien aux voies ferrées qu'au matériel roulant.

Ajoutons qu'aujourd'hui nos chemins de fer ont, en outre, comme concurrents, les autobus, les camions ou autres véhicules moteurs qui circulent sur nos routes améliorées et dont le nombre s'accroît tous les jours.

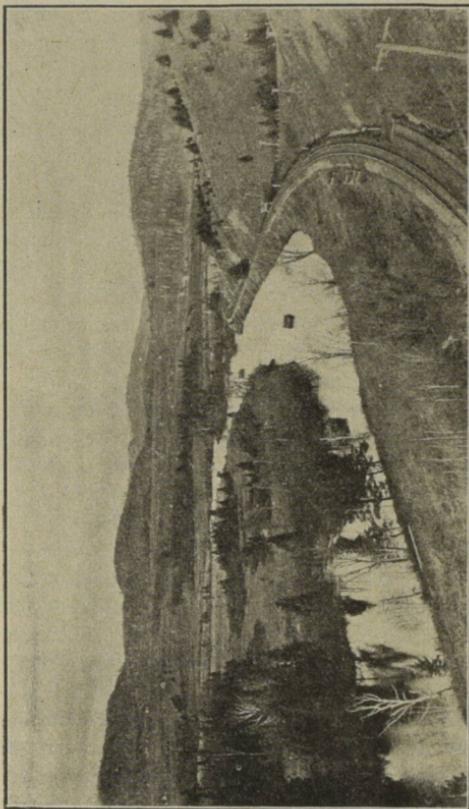
TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Nous avons, en 1829, plusieurs services d'omnibus qui faisaient le transport des voyageurs et des marchandises. Mentionnons celui qui existait entre Montréal et Québec, depuis 1721; le service entre Montréal-Bytown, établi en 1811; celui de Montréal-Prescott-Kingston, qui avait été fondé en 1808, et enfin celui de Montréal-Albany.

Ce n'est qu'en 1836 que fut inauguré le premier chemin de fer, au Canada. Comme il est arrivé maintes fois sur d'autres domaines, notre province fut encore la pionnière; ce chemin s'étendait de Laparirie à Saint-Jean; il avait une longueur de seize milles et était exploité par la compagnie "St. Lawrence and Lake Champlain Railroad". La première année, il était à traction animale; mais le succès de la locomotive sur les chemins de fer, en Angleterre, fit que l'année suivante, en 1837, une locomotive de 5 à 8 tonnes, de provenance anglaise, fut mise en circulation sur cette première voie ferrée.

Aucun autre chemin de fer n'a été construit jusqu'à 1846. En 1847, on inaugure le tronçon Montréal-Lachine, et, la même année, le "St. Laurent & Atlantic"

LE LONG DE NOS CHEMINS DE FER



Nos lignes de chemins de fer québécois, en général, traversent des coins d'un pittoresque achevé. Voici un joli paysage de la belle et grasse vallée matapédiennne que longe la voie ferrée de l'Intercolonial.

fait circuler des trains de Saint-Lambert à Saint-Hyacinthe. La longueur totale des voies ferrées est alors de 54 milles.

En 1850, par suite de l'inauguration du chemin de fer "l'Industrie et Lana-raie", la longueur totale de nos voies atteint 69 milles.

En 1851, les réseaux "Montréal-Kingston" et "Toronto-Goderich" sont ouverts à la circulation et le total des voies ferrées est de 159 milles.

En 1853, l'on voit s'ouvrir le chemin de fer "Toronto-Lac-Simcoe". Notre réseau ferroviaire monte au chiffre de 506 milles.

De 1853 à 1860, la construction du Grand Tronc contribue à l'augmentation de la longueur des voies ferres, et lors de l'ouverture du pont Victoria, en 1860, nous avions, au Canada, 1994 milles de chemin de fer.

En 1861, sont apparus les premiers tramways à Montréal et Toronto, et, en 1864, l'on inaugure ceux de Québec. Ces tramways étaient à traction animale.

Lors de la Confédération, le 1er juillet 1867, le Canada possédait un réseau ferré d'une longueur totale de 2,278 milles, dont 575.25 localisés dans notre province. Les compagnies qui exploitaient alors les chemins de fer, dans notre province, étaient :

Le Grand Tronc.....	507.5 milles.
Le Stanstead, Shefford & Chambly Ry. Co.....	43 "
La Saint-Laurent et L'Industrie.....	12 "
Le Carillon & Grenville.....	12.75 "

En 1875, notre pays voyait se doubler la longueur de ses voies.

En 1879, le Chemin de la Rive Nord, devenu plus tard le "Québec-Montréal-Ottawa & Occidental" et maintenant le "Pacifique Canadien", fait circuler ses convois entre Montréal et Québec.

Ce n'est qu'en 1886 que Vancouver fut relié à Montréal, sans interruption, par voie ferrée. Nous avions alors 10,773 milles de chemin de fer.

L'année 1888 marque l'ouverture à la circulation du "Québec et Lac Saint-Jean", depuis l'Ancienne-Lorette jusqu'à Roberval.

Plus tard, enfin, apparurent les grandes artères du Canadien Nord, du National Transcontinental, etc.

LES SUBVENTIONS

Afin d'encourager les compagnies à construire de nouvelles voies ferrées ou à étendre les réseaux existants, les gouvernements, tant du Canada que des provinces, ont, tour à tour, voté des subsides sous des formes différentes. Ainsi, nous avons les subsides en espèce, les prêts, coût des lignes cédées, souscriptions d'ac-

tions, et des subsides en terre, dont quelques-uns convertis en argent; enfin, des garanties sur obligations ou débentures des compagnies. Signalons quelques faits intéressants concernant notre législation à cet effet.

Par un statut de 1869, des subsides ont été accordés, par le gouvernement de Québec, dans le but d'encourager certaines compagnies à construire des chemins à lisses de bois, que l'on désignait alors sous le nom de "chemins à lisses de colonisation".

La compagnie du chemin à lisses de Québec et Gosford, celle de Lévis & Kénébec, la compagnie du chemin à lisses de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, et celle du chemin des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska furent, à peu près, les seules compagnies qui prirent des mesures sérieuses pour tirer parti de cette subvention. La compagnie du chemin de Québec et Gosford se mit la première à l'œuvre et termina promptement son chemin, qui fut mis en exploitation dans toute sa longueur, vingt-six milles, en 1871. Ce chemin de fer fut le premier partant de la ville de Québec. Son exemple fut suivi par la compagnie de Richelieu, Drummond et Arthabaska qui construisit cinquante milles de chemin à lisses de bois, c'est-à-dire, de Sorel à Wickham, et les maintint en exploitation durant l'année 1872. Cette ligne fut, l'année suivante, fusionnée avec celle de la compagnie Sud-Est, maintenant Q. M. & S., qui remplaça les lisses de bois par des lisses en fer, afin de rendre tout son réseau uniforme.

L'exploitation de la ligne Québec et Gosford fut loin de donner d'aussi bons résultats que celle de la ligne Richelieu-Drummond et Arthabaska. L'expérience démontre bientôt que dans une région accidentée et sur une ligne à rampes un peu fortes, les pluies et les gelées d'automne, ainsi que les neiges de l'hiver, rendaient l'usage des lisses de bois impraticables durant ces deux saisons; ainsi, les autres compagnies qui s'étaient mises à l'œuvre pour faire l'essai de ce système, abandonnèrent les lisses de bois qu'elles n'avaient pas encore posées sur leurs chemins. C'est ainsi que la compagnie Lévis & Kénébec, maintenant Québec Central, et celle de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, qui avaient fait les terrassements d'une partie de leurs lignes et préparé une certaine quantité de lisses de bois, renoncèrent à leur emploi et résolurent de leur substituer des rails de fer.

Par le statut de 1875, le gouvernement modifiait de nouveau les subsides accordés par les statuts antérieurs; les augmentations accordées et autre dispositions de cette loi produisirent les résultats désirés; toutes les compagnies subventionnées poussèrent activement les travaux de leurs chemins respectifs.

Par ce même statut, 1875, le gouvernement, pour faire face à ses obligations et payer les subventions, fut autorisé à emprunter 860,000 louis par obligations, rachetables dans 30 ans et portant intérêt à 5%. L'emprunt fut négocié à Londres. C'est de là que date la dette publique de la province de Québec qui, à cette époque, avait en caisse un excédent de recettes.

Cette même année, en outre, le gouvernement contracta des engagements

encore plus considérables en assument lui-même, et à ses frais, la construction du chemin de fer de colonisation du nord de Montréal et celui de la rive Nord.

La construction du chemin de fer Pacifique Canadien était décidée, et pour nous assurer une part du commerce immense que ce chemin était destiné à créer et à développer, il fallait bien relier les ports de Québec et de Montréal à cette grande artère du commerce canadien en construisant un chemin de fer longeant la rive gauche du Saint-Laurent et de l'Outaouais jusque dans le comté de Pontiac, à un endroit propice pour raccorder ce chemin de fer au "Canada Central", qui était, vers l'est, le prolongement du chemin de fer du Pacifique.

De pressantes représentations furent faites au gouvernement pour l'induire à se charger de l'exécution de cette entreprise; finalement, le ministère de Boucherville accéda à cette demande et assumait la responsabilité de la construction de ce chemin de fer. Il y fut autorisé par le statut 39, Victoria, chapitre 2.

Des subsides furent aussi votés, les années suivantes, à diverses compagnies privées.

Au premier juillet 1882, le gouvernement de la province de Québec avait payé, pour la construction des chemins de fer, \$25,347,542.14, et les municipalités \$4,395,000.00, et au 30 juin 1922, un montant global de \$26,817,828.37 et une balance de subvention de \$582,602.70 restait disponible à diverses compagnies, lequel montant devait être payé lorsque ces dernières se seraient conformées aux exigences de la loi accordant les subventions.

En outre, un certain nombre de compagnie de chemins de fer ont bénéficié de terres qui ne pouvaient être converties en argent. Le nombre d'acres de terre gagnés par les compagnies de chemins de fer au 30 juin 1922 s'élevait à 1,778,950 et le nombre restant à gagner à 1,105,240 acres.

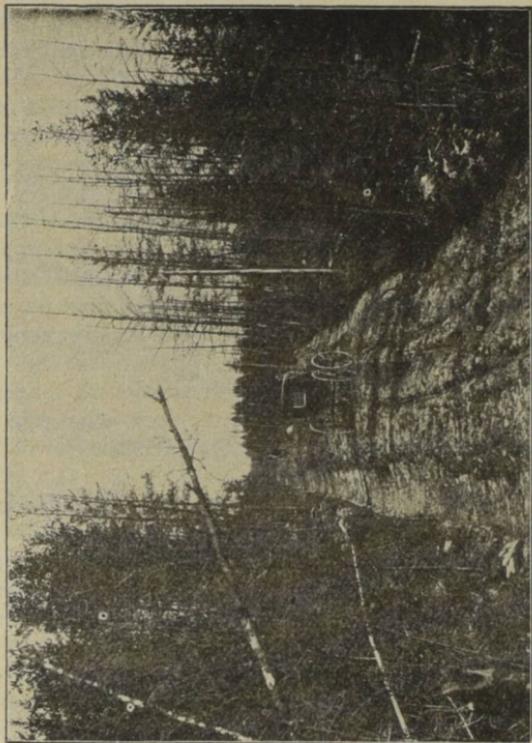
La "Compagnie Interprovinciale & James Bay", subsidiaire du C. P. R. bénéficiera, pour la plus large part, des balances de subvention, tant en argent qu'en terre, grâce à la construction dans le Témiscamingue, d'un chemin de fer qui doit traverser cette région et lequel, pour les trois quarts, est présentement complété.

Cette voie ferrée, qui s'étendra de Kipawa jusqu'à la Rivière-des-Quinze, avec embranchement à Villemarie, contribuera au développement de cette région et fournira des moyens de communications faciles entre les divers centres de ce comté, donnant un nouvel essor à la colonisation de cantons très riches, particulièrement ceux du nord de ce comté.

À en juger par la célérité avec laquelle les travaux sont poussés par la compagnie, on croit que les convois circuleront sur ce nouveau réseau ferroviaire, qui aura plus de 77 milles de long, si non, dans toute l'étendue, du moins sur une bonne partie, vers le mois de septembre 1923.

Il se construit actuellement aussi un tronçon de chemin de fer de Hébertville à Saint-Joseph-d'Alma, Lac-Saint-Jean, de 13 milles, nécessité par la construction du barrage de la Grande-Décharge du lac Saint-Jean.

AVANT LA VOIE FERREE



C'était un coin sauvage de la forêt laurentienne; les arbres ont été abattus et une profonde trouée a été faite par où, bientôt, sur un long ruban d'acier, des trains trépidants ont débouché, faisant retentir de leur tonnerre les échos de nos jeunes paroisses de colonisation.

Les gouvernements et les municipalités ont donc compris l'importance qu'il y avait de sillonner notre territoire par des rubans métalliques; ils n'ont pas ménagé les stimulants pour assurer ainsi le maintien de notre vie économique, car ces divers réseaux ferroviaires ont contribué, dans une très grande mesure, à lancer notre province dans cette ère de prospérité que nous lui connaissons et dont nous sommes tous fiers.

DES STATISTIQUES

Je vous épargnerai la monotonie de la lecture de la statistique fédérale et celle de chaque province, concernant les divers subsides. En ce qui regarde notre province, l'on trouvera ces statistiques très détaillées, dans le rapport annuel du Ministre des Travaux publics et du Travail. Il en est aussi fait mention dans l'Annuaire Statistique que publie le Secrétariat provincial et qui est préparé sous la si habile direction d'un de nos membres, M. G.-E. Marquis.

Relativement à la statistique fédérale et à celle des autres provinces, on peut consulter celle qui est publiée par le Bureau fédéral de la Statistique concernant les chemins de fer.

Donnons toutefois quelques chiffres attrayants et qui parlent par eux-mêmes.

En 1900, notre réseau canadien atteignait 17,657 milles, dont 3387. 11 milles dans Québec; en 1910, ce dernier chiffre montait à 4,178. 6, et en 1922, à 5,239. 73 milles. En 1919, pour tout le Canada, la longueur totale était de 39,384 milles.

Les chemins de fer, au Canada, en 1919, employaient 173,728 hommes; les cantonniers et poseurs de rails entraient à eux seuls, sur ce nombre, pour 24,776 hommes. Il est payé en salaire, pour ces employés, \$233,323,074.31. La main d'œuvre est répartie en 65 catégories. Pour les tramways électriques, on emploie 16,940 hommes et l'on paie, en salaire, \$20,211,576.46.

LÉGISLATION GÉNÉRALE

La construction et l'exploitation des voies ferrées de cette province sont soumises à des lois générales qui leur sont propres. Le chemin de fer est sous la juridiction de la Commission des Chemins de fer du Canada, s'il s'agit, bien entendu, d'un chemin de fer à charte fédérale ou tombant sous la loi des chemins de fer du Canada de 1919, alors qu'Ottawa nous enlevait le contrôle de presque toutes nos voies ferrées.

Le chemin de fer est soumis à notre loi générale si la compagnie possède une charte de notre province; il tombe alors sous le contrôle de la Commission des Services Publics de Québec.

Les réseaux projetés ou exploités appartenant à des compagnies auxquelles des subventions ont été votées par des lois spéciales de notre province, sont soumises aux conditions de ces lois, et tombent sous notre juridiction.

Pour bénéficier des subventions, les compagnies sont obligées de se soumettre aux contrats qui sont passés et auxquels nous annexons les dispositions techniques que doit comprendre le chemin de fer dans son ensemble. Une des obligations de notre loi générale porte que les chemins de fer qui tombent sous notre contrôle, sont obligés de déposer dans les archives du département des Travaux Publics et du Travail, les plans, profils de leur chemin avec indication des lots traversés et livres de renvoi des terrains à exproprier. Nous avons ainsi le tracé détaillé de presque toutes nos voies ferrées.

TYPES DE CHEMINS DE FER

Les plus connus et les plus répandus sont ceux dont les wagons sont remorqués par une locomotive, soit à la vapeur, soit à l'électricité ou encore à l'huile, et ceux aussi que nous connaissons sous le nom de tramways électriques. Viennent ensuite les chemins de fer industriels et de construction militaires, à traction différente, les funiculaires et les voies ferrées de montagnes, celles dits aériens, les monorails, les chemins de fer atmosphériques et enfin, les montagnes russes (scenic railway) pour ne pas nommer le chemin de fer en miniature; ces trois derniers étant plutôt des curiosités industrielles très payantes, dit-on, pour ceux qui les exploitent; par exemple, les montagnes russes.

Les chemins de fer sont construits, soit à voié large, étroite ou normale (4''8½'') et simple, à double ou triple voies et même plus. Ils peuvent être d'un intérêt général ou national comme les grandes artères, d'un intérêt local comme les métropolitains, ou d'intérêt industriel comme ceux dont on se sert dans les mines; ils jouent, chacun, un rôle très important dans leur champ d'action respectif.

RÔLE DES PRINCIPAUX CHEMINS DE FER

Le chemin de fer établit des communications rapides entre les points qu'il relie, développe le commerce, l'industrie et les ressources de la région traversée en offrant à cette dernière des débouchés divers; il décongestionne et alimente le trafic des ports de mer, ouvre de nouveaux territoires à la colonisation, crée des centres industriels, permet l'exploitation des mines et une distribution plus rapide de la poste, lettres, journaux ou marchandises. Outre qu'il est souvent une source de revenu pour ceux qui en font l'exploitation, il procure du travail à un grand nombre d'ouvriers de toute catégorie. Bref, ils sont innombrables les avantages que nous retirons du chemin de fer; et son utilité ne saurait être contestée aujourd'hui.



PETITE CAUSERIE LITTÉRAIRE



Par JUSTIN

Avec de l'aide.

Il y a encore chez nous des littérateurs qui savent faire apprécier leur littérature. Nous ne parlons pas de ceux qui font tout simplement l'article dans l'annonce du journal ou la vitrine du libraire.

Dans une grande ville de la province de Québec,—et tout le monde sait qu'il n'y a qu'une grande ville dans notre province,—on est pratique; l'Américain dirait "business", aussi bien dans les arts et les lettres que dans les professions, les industries et le négoce.

Quand un homme,—non, il vaut mieux dire une personne,—quand une personne s'est adonnée à quelque travail de l'esprit, elle ne néglige rien pour bien faire connaître au public tous ses succès passés, présents, même futurs. Jusqu'à nos jours, sans trop se compromettre, on laissait faire où l'on faisait faire les autres. Il y avait, à cette fin, l'ami intime, aux sollicitations irrésistibles qui vous avaient poussé comme malgré vous en plein public et en pleine gloire. Il y avait l'accusé de réception du journaliste sympathique qui promettait d'y revenir, après lecture faite.

Il y avait aussi le *préfacier*, ah! le préfacier, qui savait, lui, bien user de la lanterne magique pour vous faire voir Déluge et Babyloniens dans les ténèbres les plus épaisses. Mais tout le bruit fait autour d'un livre n'avait qu'un écho fort peu prolongé.

Aujourd'hui, on a trouvé mieux que ça.—*Tous droits réservés*, on se fait, on publie un petit volume composé des articles d'adulation dus à l'obligeance des amis qui ont les

mains dans la pâte du journalisme, et l'on appelle cela des "Études littéraires". Rien de moins.

Comme les journalistes ordinaires, depuis celui qui *fait* les tribunaux et les marchés au foin jusqu'à celui qui défait les gouvernements, ont tous le sens littéraire inné, et le sens critique intuitif, nous pourrions, certes, les en croire, quant à la valeur d'un livre et de son auteur. Mais il y a encore mieux que ça: c'est la lettre obligeante et l'appréciation spontanée de l'ami compétent, ou bien du rival dangereux autant qu'averti, qui, faisant coup double sur la reconnaissance de l'auteur et la badauderie du lecteur, trouve à louer, dans l'espèce, depuis la *simplesse* jusqu'au *merveilleux*. Nous avons présentement l'une de ces brochures-réclames sous la main.

Ça commence par:—"Nous sommes heureux de publier aujourd'hui le texte intégral de la belle préface qu'a bien voulu écrire pour..." et ça finit par un courrier littéraire aux tout petits coups d'épingle et aux bienfaites emplâtres d'onguent miton-mitaine qui rendent à l'épiderme trop sensible sa souplesse et sa fraîcheur naturelles.

Evidemment, les extraits que l'on trouve cités là-dedans ont été choisis parmi les passages les meilleurs quand ils y sont donnés comme preuve à l'appui de la louange.

Examinons donc d'un peu près ce bon grain criblé au doux vent de l'amitié.

Voyons ensemble et aidez-nous de votre patiente attention.

Voici un ode au soleil, que nous présente en ces termes l'un des commissaires priseurs.

"Il sait qu'il donne le meilleur de son esprit, le plus tendre de son cœur à sa patrie, la France canadienne, et il va insoucieux des ronces, prêt à se déchirer aux épines pourvu qu'il sème de beaux vers que les siens recueilleront pour y trouver de la beauté et de la grâce. Et vers le soleil qui l'éblouit il lance ces strophes sonores:

"O toi, *soleil vivant* qui réchauffes le monde
 De ta flamme *éternelle*, et dont les rayons doux
 Font notre *rêve grand* et la terre féconde,
 Je t'aime *par amour*, et t'honore à genoux!
 Quand l'aube a *frissonné de ta gloire sublime*;
 Quand tu *sèmes le jour sur nos obscurités*;
 Quand ton disque de feu *réjouit notre abîme*
 Et mûrit le bon grain des sillons tourmentés,
 Je marche plus vaillant tout le long de ma route,
 Et mon âme plus forte, affrontant le destin,
 S'imprègne de l'*espoir de la céleste voûte*
 D'où, comme un dieu, *tu lis notre monde incertain*,
 Sois le témoin muet de toutes mes pensées,
Elève ma prière aux *empires lointains*,
 Réchauffe de tes feux ma *poussière lassée*,
Divin flambeau du *Dieu* qui compte mes matins!"

C'est bon, poète; c'est bon; nous voulons bien vous permettre beaucoup d'impressions que les autres mortels ne ressentent point, au soleil vivant qui réchauffe aussi leur poussière lassée, mais pourquoi vous mettre à genoux pour honorer ce soleil, sans lui demander au moins de nous aider à vous comprendre en semant un peu de jour sur vos obscurités?

Comprenez-vous cela, vous autres, comment et pourquoi ce soleil *vivant*, de sa flamme éternelle, (ce qui est faux) et de ses rayons doux pourrait faire notre rêve plus grand? Ce n'est toujours pas celui de nos nuits d'été qui, précisément, sont plus courtes à cause du soleil!

Et encore une fois, si de la céleste voûte dont l'espoir imprègne l'âme plus forte du poète, le soleil peut lire notre monde incertain, que ne nous donne-t-il assez de sa lumière pour faire découvrir, à première lecture, le sens plus qu'incertain de ce charabia rimé?

Or, c'est là-dessus qu'on attire notre attention et notre admiration! Et ce sont ces gens-là, louangeurs et louangés,

pourlècheurs fraternels, qui se pressent et s'établissent sur la scène des beaux esprits, qui voudraient l'accaparer en nous reprochant de ne pas les comprendre quand ils se font à ce point incompréhensibles.

On dira, sans doute, que nous n'entendons rien aux beaux vers, que nous ne savons pas en apprécier la technique, en reconnaître le vrai mérite et la grâce.

Eh bien, soit! Nous ne sommes pas du métier. Mais si cette littérature-là doit être à l'usage des mortels et de l'esprit humain, nous réclamons hautement, et pour longtemps encore, le droit d'exiger qu'on nous laisse du sens commun dans nos pauvres lettres canadiennes qui n'en ont jamais eu à perdre.

Nous réclamons également, et par contre, le droit de faire savoir au même poète que rien ne nous empêchera non plus d'admirer les beaux vers, à notre avis, qu'il a su fort bien écrire, comme ceux-ci:

“Femmes de mon pays, les perles de vos bagues
 Ont les reflets des pleurs que d'autres ont versés;
 Vous qui nous rappelez les silhouettes vagues
 Et les jolis “yeux doux” des crânes trépassés.
 Vous toutes qui bercez sur vos genoux de mères
 Les voix qui chanteront aux échos de nos bords,
 Enseignez les accents de nos aïeules fières;
 Leur chanson est bien douce au repos des grands morts
 Car si nous oublions la langue de nos pères
 Et le chant gracieux des vieux jours révolus,
 N'écrivons plus de mots aux croix des cimetières.
 Taisons--nous! les grands morts ne nous comprendront
 plus.

Un peu de comparaison

Nous comprenons bien qu'il est difficile pour le poète le mieux inspiré de maintenir ses chants, tous ses chants, dans la même tonalité, et sa voix toujours sur les notes élevées de la gamme. Aussi, que nos poètes, tous nos poètes,

les mirlitonnesques aussi bien que les ciseleurs, les mirli-flores et les *quintescencieux* ne perdent pas courage pour tout cela. Voilà qu'on vient de haut à leur aide, peut-être un peu à leur appel.

C'était déjà un grand éloge que Louis Veuillot faisait de Victor Hugo, quand il disait de lui: "Nul n'aura fait tant de vers si beaux ni tant de vers si bêtes". Et bon nombre de nos poètes auraient grande raison de s'encourager maintenant, s'ils ambitionnent de mériter, un jour aussi, cette louange; car une bonne moitié de leur tâche est déjà faite: il ne leur reste plus qu'à trouver les beaux.

S'il y a du génie dans le vrai poète, soyons néanmoins prudents. Un auteur français a défini le génie,—ce qui doit s'entendre du génie poétique plus que de tout autre,—"Un ilot borné par la folie". Soyons donc prudents à l'égard de ceux qui, n'ayant pu s'établir dans cet ilot de leur rêve, en sont encore à barboter dans ses eaux limitrophes.

Aussi longtemps que l'esprit humain se complaira dans l'évidence, tant que la langue française, par sa justesse et sa limpidité, se prêtera à l'expression sans effort de l'idée générale et vraie, nous aimerons, nous préfererons au logogriphe compassé et rimé, le vers qui tombe aussi facilement de l'esprit que le fruit mûr de son arbre, précisément parce qu'il est à la fois plus substantiel et plus savoureux.

En voulez-vous une preuve? Comparez aux modèles de poésie artificielle et de vers énigmatiques tels que nous en avons cités, des exemples comme ceux-ci.

La première des pièces suivantes vous rappellera celle de M. René Ghil, "Les Yeux de l'Aïeule".

LE SOMMEIL A DEUX

*Dans un grand fauteuil l'aïeule est assise
Et l'humble foyer flambe en pétillant;
Près d'elle accroupie, une chatte grise
Fixe sur la flamme un œil scintillant.*

LE TERROIR

*La dame médite un verset biblique
Sur ses deux genoux le livre est ouvert,
La chatte, plissant sa paupière oblique,
Près de s'endormir, cligne son œil vert.*

*Et l'aïeule aussi, d'idée en idée,
Vers la sainte page, après maints efforts,
Penche lentement sa tête ridée,
La lève en sursaut, puis cède, et s'endort.*

*La dame sourit, la chatte frissonne;
Chacune a son rêve et remue un peu,
La chatte au grenier, guerroie et moissonne;
La dame est au ciel et cause avec Dieu.*

*Et la vieille horloge au mur se balance,
Mesurant chaque heure au sommeil humain;
Et seule, au milieu du profond silence,
Avec un bruit sec, poursuit son chemin.*

Et puis cette autre :

2 NOVEMBRE

*Dans le cimetière aux murs blancs
Où ne repose encore personne,
Ont poussé des blés opulents,
Et pour le pauvre on y moissonne.*

*Seigneur, quelque jour dans ces murs,
On moissonnera pour vos granges;
Nos morts seront les épis murs,
Les moissonneurs seront vos anges.*

*Pourroyeurs des cieux d'azur,
Ils feront la récolte humaine,
Gardant pour vous le froment pur
Et jetant la stérile graine.*

*Dans le cimetière aux murs blancs,
Faites, quand je serai sous l'herbe,
Qu'un de vos anges consolants
Me trouve assez mûr pour sa gerbe !*

Ah! mais, voici! C'est là du religieux et du mystique, et il y en a qui sont capables de nous le reprocher. Nous y reviendrons; en attendant, changeons de genre, soyons plus moderne. La première de ces pièces est d'Eugène Manuel, l'autre, de Blanchemain; en voici une de Rostand.

LE BAL DES ATOMES

*Un rayon d'or qui se faufile
Aux interstices des volets
Fait danser une longue file
De petits atomes follets.*

*C'est une poussière vivante
Qui monte, monte incessamment,
Puis redescend, toujours mouvante,
Dans un éternel tournoiement.*

*Elle tourbillonne et s'envole
Comme un peuple de moucherons,
Au soleil elle farandole
Et fait des fugues et des ronds.*

*Et tels d'imperceptibles gnômes,
De microscopiques lutins,
Ils valsent, les petits atomes,
Dans les rayons d'or des matins.*

*Sans cesse, dans cette traînée,
De clair soleil éblouissant,
Leur troupe folle est entraînée,
Elle remonte et redescend.*

*Ils dansent dans l'or de la bande
Qui tombe, oblique, des volets,
Une furtive sarabande
Et de silencieux ballets.*

*Pourquoi donc tournent-ils si vite
Dans chaque fin rayon vermeil?
Est-ce un bal auquel les invite
A venir danser, le soleil?*

LE TERROIR

*Pourquoi font-ils cette poussière ?
Ces atomes n'existent-ils
Que dans les filets de lumière
Qu'ils peuplent de leurs grains subtils ?*

*Non. Ces drôles de petits êtres
Que l'on distingue seulement
A travers le jour des fenêtres
Font partout leur fourmillement.*

*Et tout autour de nous, dans l'ombre,
Ces riens, sans que nous le croyions,
Gambillent en aussi grand nombre
Que là, dans l'or de ces rayons.*

*Ils vont, viennent, mais, d'habitude,
On ne peut les apercevoir,
L'air s'emplit de leur multitude;
On les respire sans les voir.*

*Leur existence qu'on ignore
Ne se révèle brusquement
Que lorsqu'un rai de soleil dore
Leur humble poussière en passant!*

*Et je pense à ces pauvres diables
Qui s'agitent autour de vous,
Poètes, rêveurs misérables,
Artistes aux grands projets fous!*

*Ils sont là, dans l'ombre, qui riment,
Qui peinent sur leur œuvre,—mais
C'est pour eux seulement qu'ils triment,—
Et vous ne les voyez jamais!*

*Vous ignorez leur existence,
A tous ces humbles faiseurs d'art,
Bourgeois pleins de votre importance!
Mais lorsque, par un pur hasard,*

*La lueur de gloire est tombée
Sur un petit groupe d'entre eux,
Vous les admirez bouche bée,
Ceux-là, qui furent plus heureux !*

*Car ils sont comme la poussière
Des petits atomes danseurs
Qu'on ne voit que dans la lumière,
Les artistes et les penseurs.—*

*Le rayon faufile dans l'ombre,
Sans lequel, seul, on peut les voir,
Est trop étroit pour leur grand nombre,
Et beaucoup restent dans le noir.*

*Dans cette clarté d'auréole
Tous voudraient bien un peu venir,
Hélas ! et leur désir s'affole
De n'y pouvoir pas tous tenir.*

*Ils y voudraient vite une place,
Car bientôt ils seront défunts,
Mais la gloire, la gloire passe,
Et n'en dore que quelques-uns !"*

C'est peut-être parce que ceux-là sont de grands poètes qui s'occupaient avant tout de bien penser, et savaient ensuite bien parler leur pensée. Tandis qu'un trop grand nombre de nos chercheurs de mots, fervents de symboles et ciseleurs de vers, sans compter ou en comptant nos pasticheurs à l'inspiration froide, s'esquintent à ourdir une trame poétique, comme nos grand'mères faisaient de la *catalogne* avec des bouts plus ou moins disparates de vieilles loques aux couleurs nouvelles mais trop crues.

JUSTIN.

DEUX SOLDATS DE CARIGNAN



M. Gérard Malchelosse

Dans le *Voyage au Canada, dans le nord de l'Amérique Septentrionale, fait depuis l'an 1751 à 1761*, publié en 1887, par la maison Léger Brousseau, à Québec, nous trouvons, page 34, la mention d'un centenaire qui... n'est pas banal. L'auteur est un Français qui signe seulement J. C. B. ; ce n'est pas le Père de Bonnécamp, comme l'a dit, quelque part, feu le Dr N.-E. Dionne, mais c'est probablement Bonnefons. Le manuscrit original de cet ouvrage se trouve dans la collection du marquis de Bassano, autrefois de Paris, et il a été imprimé par les soins de l'abbé H.-R. Casgrain, qui l'a copié et annoté.

Prenons J. C. B. sur parole, quoique, à l'exemple de M. Benjamin Sulte, nous ayons des méfiances lorsqu'il s'agit des hommes qui dépassent la mesure du siècle.

“ J'y ai vu (à Québec), en 1753, un vieil infirme alors âgé de cent neuf ans; il était passé de France en Canada, en 1665, comme soldat dans le régiment de Carignan-Salière, qui revenait alors de la Hongrie, où il avait été envoyé dans la guerre contre les Turcs et dans laquelle il avait fait des prodiges de valeur. Ce régiment était destiné à se fixer dans le pays ainsi que plusieurs familles françaises, sous la protec-

tion du ministre Colbert qui leur avait distribué des terres en propriété, auxquelles les officiers donnèrent leurs noms. Ce vieux militaire se faisait encore fort bien entendre, mais il était sourd et marchait difficilement; il se nommait le père Carignan, nom de son régiment, dont il restait seul; il se disait Parisien; c'était un vieux célibataire sans fortune. Il y est mort (en Canada) en 1767, âgé de cent treize ans; étant, en 1644, passé en Canada à l'âge de vingt-un ans, il y a vécu quatre-vingt-douze ans".

Ce texte renferme au moins deux erreurs de dates. Tâchons de le rendre plus clair. L'individu en question, né en 1644, arrive au Canada en 1665, à l'âge de vingt-un ans, et y décède en 1757, non pas en 1767, ayant vécu quatre-vingt-douze ans dans la colonie. J. C. B. repassa en France en 1761, par conséquent il ne saurait mentionner une chose survenue ici en 1767. En admettant même qu'il ait appris ce décès par un correspondant quelconque, l'âge donné du défunt n'est pas juste puisqu'il aurait eu, en 1767 cent vingt-trois ans. Et puis, ce vieux militaire ne devait pas être, en 1753, le seul rejeton du régiment de Carignan puisqu'on en mentionne un autre trois ans plus tard.

Le 8 mai 1756, Montcalm écrivait dans son *Journal*: " Sur les onze heures, nous sommes arrivés à la hauteur des Eboulements, vis-à-vis l'Ile-aux-Coudres. Il y a quatre petites paroisses fort à portée l'une de l'autre, appelées les Eboulements, la Baie-Saint-Paul, l'Ile-aux-Coudres, la Perite-Rivière. Comme elles ne sont pas encore bien nombreuses (peuplées), elles sont gouvernées par le même prêtre, mais ce qui paraîtra singulier dans le royaume, et surtout à nos seigneurs de la cour qui craignent d'avoir plus d'un héritier, c'est qu'un seul homme, un soldat du régiment de Carignan, âgé de . . . , et qui s'y est établi en . . . , actuellement vivant, a peuplé ces quatre paroisses et voit deux cent vingt personnes de sa race".

Après avoir lu cet entrefilet, M. Benjamin Sulte répondit : “ Le régiment de Carignan nous a laissé quelques-uns de ses soldats (environ quatre cents) vers l’année 1668. Si l’on suppose que l’un de ces hommes était alors âgé de vingt ans, il aurait eu cent huit ans l’année où Montcalm écrivait. Cela me paraît fort. Je ferai observer que les gens du siècle dernier rangeaient sous le nom de Carignan tous les militaires. Ainsi, le patriarche de la Baie-Saint-Paul doit avoir appartenu aux cinq ou six compagnies d’infanterie qui arrivèrent de 1684 à 1690, lesquelles n’avaient aucun rapport avec le régiment de Carignan retourné en France (en partie) de 1668 à 1671”.

Montcalm ne dit pas le nom de cet individu si prolifique. Notre race s’est toujours montrée très féconde et nous en avons maints exemples. Mais, par ce que nous connaissons de l’histoire de la Baie-Saint-Paul, des Eboulements, de la Petite-Rivière et de l’Ile-aux-Coudres, et des colons qui peuplèrent ces quatre localités, il y a lieu de croire que Montcalm s’est simplement permis une aimable plaisanterie.

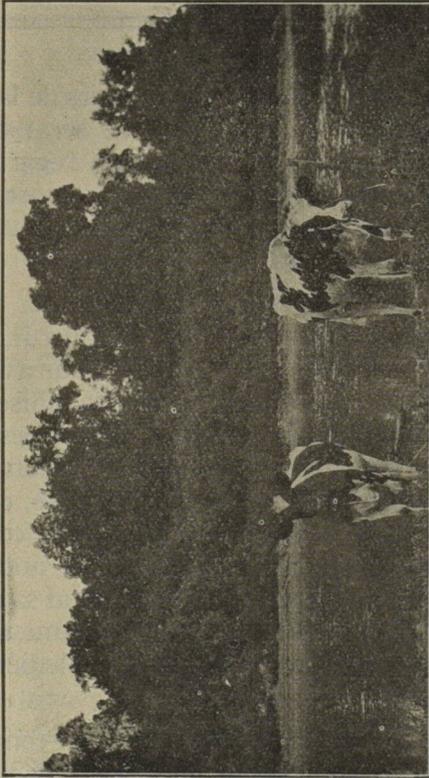
Comme tous les prétendus centenaires, il manque à ces deux hommes la chose principale, c’est-à-dire des papiers authentiques, ou encore des preuves qui se rapportent à eux-mêmes et non pas à des frères ou cousins quelconques, car c’est presque toujours ce que l’on découvre en examinant ces sortes de questions.

GERARD MALCHELOSSE.

Montréal, mars 1923.



EN ATTENDANT LE RENOUVEAU



En attendant que le "nordet", la neige et le froid aient fini leurs intempestives... plaisanteries, reposons nos yeux sur cette scène bucolique digne du pinceau de Rosa Bonheur.

Coin féminin

FLEUR SAUVAGE

Fillettes si gentilles, quelques souvenirs de la tant vieille cousine vous agréeront-ils lorsque je ne serai plus là pour vous dire de vive voix, en m'amusant à regarder dans vos yeux clairs, ce que vous pensez de mes remarques, de mes avis, de nos causeries, tantôt folichonnes et tantôt sérieuses, toujours intéressantes.

C'est au milieu de vous que j'ai repris ma joie de vivre d'espérer et d'aimer, oubliant toutes les infortunes qui m'ont amenée toute ma richesse: rester jeune pour avoir frolé vos petits cœurs tout pétris d'affection, de franchise et de gaité.

Je veux maintenant vous offrir, en gerbes généreuses, des fleurs, comme vous m'en cueilliez jadis le long de la route, de la grande route qui mène au bord de la côte, où longtemps je m'attardais à regarder les montagnes du nord dressées en amphithéâtre comme un autel, au bout de notre route, où notre fleuve, aux jours de fête du soleil, étend sa nappe bleue, pailletée d'or, quand il descend, le soir, comme une hostie de feu aux rayons d'or et de pourpre, et semble bénir Celui qui l'a fait si beau.

Comme vous m'en cueilliez encore en revenant pendant que les petits oiseaux finissaient leur prière et nous disaient si gentiment bonsoir à nous et à toute la nature, et qu'au ciel s'allumait la première étoile, ainsi qu'une lampe de sanctuaire solitaire et constante. Après le silence de notre muette admiration devant tant de merveilles, vous repreniez vos gambades, vos courses folles et la cueillette de vos fleurs.

Je vous ai vu naître et grandir, et des ailes vous ont poussé comme aux petits oiseaux, bien légères et tout blanches; ce fut la première, puis la grande et solennelle communion, celle où vos cœurs d'enfants, de ciboire devenaient tabernacle et autel délicat et fragile mais pleins de fleurs et d'encens de vos enfantines prières, de vos petits sacrifices, comme de vos premières victoires.

Quelques années passées sur votre enfance heureuse et paisible, sur ce coin de terre deux fois séculaire que nos aïeux défrichèrent, que votre père laboure et embellit encore pour vous et que votre présence elle-même embellit, et vous serez grandes. Quelle suite donnerez-vous à ce décor montant? Etes-vous l'ombre ou l'aube de tout ce que mon cœur rêve et soupçonne déjà pour vous? Après trois siècles de vaillants qui ont préludé à votre existence, serez-vous dignes héritières des fils de France, sur notre sol canadien? quelles fleurs, et dans quels enclos, vos mains sèmeront-elles?

Vos petites amies un peu amusées ne me disent pas que vous n'avez rien compris à mon idylle où, un moment, vous vous mirez, et que je vous présente comme une fleur sauvage cueillie pour vous loin des champs verts ou dorés, où au milieu de vous j'ai connu des jours de paix profonde et dont le souvenir brille en ma mémoire comme la grande hostie de feu, l'autel azuré, la nappe pailletée d'or et la petite étoile veilleuse solitaire et constante. En m'agenouillant devant la petite hostie blanche cachée dans son tabernacle, je lui demande que vous fassiez comme elle, autour de vous, beaucoup de lumière et de beauté, vous ignorant toujours comme vos fleurs et les oiseaux que vous aimez.

En attendant, fillettes, riez, chantez, emplissez la vieille maison de votre jeunesse heureuse, épanouissez-vous comme les fleurs au beau soleil, aux brises de la mer; dansez vos folles rondes d'enfants rieuses, devenez dans une merveilleuse

métamorphose, des femmes douces et tendres aux cœurs vaillants et forts, souriant à tous les austères devoirs, allant avec des ailes à tous les sacrifices semés sur votre route, où, hélas, les roses auront fait place aux ronces.

En attendant, cueillez des roses, des violettes, des iris et des marguerites.

Je reviendrai bientôt dans une autre chanson, gaie ou dolente, suivant qu'accordera ma lyre, suivant la magie de l'heure et de mes souvenirs en fête, vous redire comme les contes de grand-père, souvent les mêmes, mais qui toujours diffèrent, ce que j'aime à rêver, seule, ici loin de vous.

COUSINE LUCE.

Québec, mars, 1923.



“Le Chevalier de Colomb”

pièce en trois actes par J. Eug. Corriveau

Par

Ernest Nadeau

Cette pièce à succès, essentiellement québécoise, a déjà fait un certain bruit et elle a donné lieu à discussions dans la grande presse quotidienne. De plus, elle a été représentée à Québec, Lévis, La Tuque, Trois-Rivières, Thetford-Mines, Montmagny et Montréal.

Peut-on, au sujet d'une pièce de ce genre, se poser la question suivante?.....
“Dans quelle mesure est-elle ou n'est-elle pas “du terroir”?.....

Une pièce de théâtre écrite en français par un Canadien français est une pièce canadienne, c'est de toute évidence, comme une pièce écrite par un Français est une pièce française, comme une pièce écrite par un Anglais est une pièce anglaise, et ainsi de suite.....

Quelle est l'ensemble des qualités—ou des défauts—qui constitue ce que l'on est convenu d'appeler une œuvre du “terroir”? En quoi le fait d'être “du terroir” ou de n'en pas être peut-il ajouter à ce que nous pourrions appeler le “nationalisme” d'un auteur, de même qu'à la valeur intrinsèque de son œuvre en quelque genre que ce soit?

Prétendre que seuls les écrivains qui choisissent leurs sujets dans l'histoire, la légende, le folk lore, l'étude des mœurs ou la peinture des paysages de leur pays ont le droit d'être appelés écrivains nationaux, c'est un peu fort. Comme corollaire, et en bonne logique, il faudrait considérer comme traîtres à leur pays,—littérairement,—ceux qui s'inspirent de sujets étrangers, ce qui serait simplement absurde. D'un autre côté, comme il est plus facile de faire du “terroir”, ou du régionalisme, en décrivant les mœurs des paysans que celles des citadins, il s'ensuit rigoureusement que de tous les artisans de la plume, les seuls “folk loristes” sont absolument dans le vrai.—C'est un peu raide!.....

Je crois, pour ma part, que le choix des sujets à traiter est absolument secondaire. Corneille, Molière, Beaumarchais, Hugo et tant d'autres, furent des Français, tout ce qu'il y eut de plus français. . . Et cependant, “Le Cid” et “Le menteur”, “Don Juan”, “Le Barbier de Séville” et le “Mariage de Figaro” “Ruy Blas” et “Hernani” sont des œuvres bien françaises écrites sur des sujets espagnols. Déjà Racine, s'évadant de l'antiquité gréco-latine, avait risqué “Bajazet”, mais Shakespeare, très Anglais, et Voltaire, très Français, se firent une gloire d'avoir agrandi la géographie de l'art dramatique en faisant ce que nous appelons aujourd'hui de l'exotisme.

Et plus près de nous, si Longfellow s'était arrêté à de mesquines considérations de nationalisme intempesitif, il eût privé la littérature américaine de son plus pur chef-d'œuvre. La douloureuse aventure d'Évangéline, qui personni-

fiait sa nation, ce petit peuple acadien, n'était pas à mépriser même par un Américain.—Et le cas de "notre" Louis Hémon..... Il comporte une belle leçon: lui, Français de France, lorsqu'il venait chez nous faire une esquisse de la forêt boréale, et observer de près les us et coutumes du défricheur canadien, il faisait de l'exotisme à son point de vue. Et si les critiques les plus autorisés de son pays ont fait à son œuvre le sort que l'on sait, c'est grâce à son très intéressant exotisme. Et nous, du Canada, lorsque nous avons voulu rendre à Louis Hémon l'hommage qui lui était dû pour son bijou de roman, nous avons dit qu'il s'en dégagait un certain fumet du terroir. Les critiques de France et les nôtres eurent égale ment raison: il n'y eut entre eux qu'une question de point de vue.

Mais nous sommes un peu loin du "Chevalier de Colomb" de M. Corriveau.

Le sujet de cette pièce est canadien, voire québécois, et citadin. L'action se passe à Québec. La scène représente tantôt un bureau de courtier, et tantôt un salon ou un vivoir dans la maison habitée par les personnages principaux de la pièce. Le personnage principal chargé du rôle-titre est à la fois un jeune courtier et un jeune marié. Donc, l'action se passe en ville. Il n'en pouvait être autrement attendu qu'il n'y a pas de "conseils" des Chevaliers de Colomb en rase campagne. M. Corriveau ne s'est nullement préoccupé de régionalisme ni de "folk lorisme", et sa pièce a eu du succès précisément parce qu'il s'est tenu dans son sujet. Il a développé son affabulation sans y introduire d'éléments hétérogènes, et n'a pas surchargé son dialogue d'ornements superflus. Savoir résister à la tentation de faire plaisir à un clan pour produire une œuvre homogène, ce n'est pas un faible mérite.

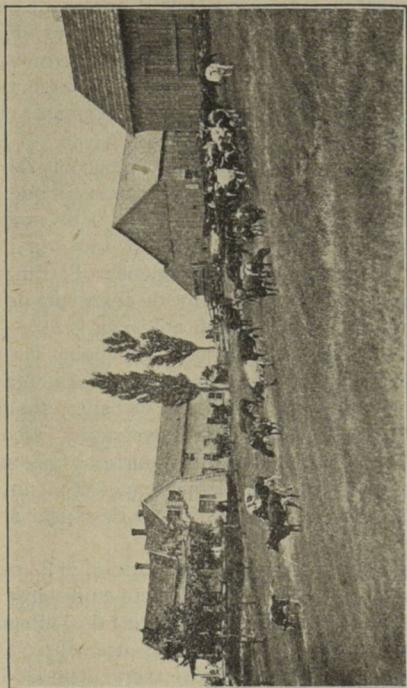
Il est question de faire une traduction anglaise du "Chevalier de Colomb" en vue d'une série de représentations aux Etats-Unis.—Il est probable que de l'autre côté de la ligne 45^{ème}, cette scène représentant un bureau de courtier, ce courtier lui-même, sauvé de la ruine par un Chevalier de Colomb, excellent terreneuve, qui change un désastre en succès par un coup de bourse "in extremis"... tout cela paraîtra très américain.—N'empêche que, de ce côté-ci de la ligne imaginaire qui nous sépare de nos voisins, cette pièce avait une allure très canadienne, sans être dans la stricte formule du "terroir".

M. le Chevalier Corriveau a voulu surtout amuser pendant une soirée ses compagnons en chevalerie. Il a parfaitement réussi. Sa pièce a toujours eu le plus franc succès surtout lorsqu'elle a été jouée devant un auditoire composée en grande partie de membre de l'Ordre distingué pour lequel elle a été écrite.

En somme, il est bon de dire aux jeunes: "Trouvez d'abord un beau sujet, puis travaillez beaucoup sans vous trop préoccuper si vous faites du nationalisme, du régionalisme ou du "terroir"..... Dans toutes les littératures, les récits bibliques, l'antiquité payenne gréco-latine, le christianisme, et plus tard, l'exotisme, le régionalisme ou le "terroir" ont également inspiré des chefs-d'œuvre.

Ernest NADEAU.

DANS NOS CAMPAGNES



Aspect d'une ferme canadienne durant la belle saison. Confort, bien-être, bonheur, c'est ce que laissent trop de nos cultivateurs canadiens attirés par le mirage des grandes villes américaines et canadiennes.

COIN DES MUSICIENS

Par
RAOUL DIONNE

Les manifestations musicales ont été plutôt rares, dans notre ville, depuis un mois. A part le concert Mischa Elman dont nous parlons plus loin, rien d'important. Profitons-en pour voir ce qui se passe ailleurs.

Montréal a eu une "Semaine Musicale": concerts, auditions, musique de chambre; il y a eu de tout et tout était gratuit. Au programme de ces concerts, des amateurs en grand nombre, les professionnels, ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez, s'étant abstenus. Ils ont eu tort. Car enfin, plus il y aura de diffusion musicale, plus le mouvement artistique prendra de l'envergure, plus le goût se développera, et plus les artistes et les professeurs auront des engagements et des élèves. Ne serait-il pas possible d'organiser, ici, l'an prochain, un mouvement semblable?

Il y aura aussi prochainement, à Montréal, un concours de sociétés chorales. Des prix seront distribués aux vainqueurs. Je ne crois pas que notre ville y soit représentée. Pourquoi? Est-ce défaut d'initiative ou de fonds? Probablement que ce sont les raisons de notre abstention. C'est tout de même malheureux. On dépense beaucoup d'argent pour annoncer Québec à l'étranger. Il est certain que la participation d'un chœur ou d'un groupe de chanteurs de Québec, capables de faire bonne figure, serait une réclame profitable pour la ville.

Voyons ce que le Chœur de Mendelssohn fait pour Toronto. Ce groupe composé de 250 voix mixtes est certainement la meilleure organisation du genre dans le monde. Nous avons eu le grand bonheur de l'entendre lors de son passage à Montréal, et nous en sommes revenus absolument ravis. Nous n'avions jamais rien entendu d'aussi parfait. Et dire que nous pourrions faire aussi bien, et peut-être mieux encore, avec du travail, de la persévérance et..... un appoint financier raisonnable. Car sans le nerf de la guerre, inutile de songer à figurer.

Mischa Elman a donné un concert à l'Auditorium, le 22 mars dernier. Il a joué beaucoup mieux que d'habitude. Ce violoniste a une emprise extraordinaire sur le public. Il y avait plus de monde qu'au concert de Thibaud. La Sonate de Haendel, surtout le "Larghetto", fut jouée délicieusement. Son interprétation de la "Symphonie Espagnole" de Lalo, a été merveilleuse. La suite Opus II de Korngold, n'est pas du tout révolutionnaire, comme on eut pu s'y attendre. La facture en est moderne et la ligne mélodique est très expressive. La "Scène du jardin" et "Funérailles grotesques" sont des pages délicieuses; elles ont été interprétées à la perfection. M. Joseph Bonime est un accompagnateur idéal.

Les Chanteurs de St-Dominique ont répété, avec le succès qui leur est habituel, le soir du Vendredi-Saint, en la Chapelle des Dominicains, les Sept Paroles du Christ, de Theodore Dubois. Voilà de la bonne diffusion musicale.



La Colonisation.

M. l'abbé I. Caron est un très méthodique chercheur de documents. Il nous l'a prouvé maintes fois déjà et nous nous rappelons, en particulier, qu'un jour il s'est fait notre guide, intéressant et instruit, dans une lointaine randonnée poursuivie jusqu'au fond de la baie d'Hudson en compagnie du fameux et mystérieux chevalier Pierre de Troyes dont il a reconstitué l'histoire aussi attachante qu'un roman d'aventures, grâce à des documents nouveaux qu'il avait réussi à découvrir.

Nous savons, de plus, que depuis plusieurs années, l'abbé Caron, au cours d'obsédantes recherches dans les couches les plus poussiéreuses de nos abondantes archives, a fait de fort intéressantes trouvailles concernant l'historique coteau Sainte-Geneviève où, comme l'on peut le voir, s'élève, aujourd'hui, l'une des plus belles parties du nouveau Québec; quelques extraits des études qu'il a dirigées de ce côté lui auraient même mérité les faveurs de la Société Royale du Canada.

Mais en attendant qu'il nous initie davantage aux mystères historiques du coteau illustré par Jean Bourdon et l'abbé de Saint-Sauveur, M. l'abbé Caron, donnant plus d'envergure à ses investigations derrière notre "écrin de perles ignorées", a voulu nous raconter l'histoire de la colonisation dans la province de Québec.

Voilà, certes, un sujet qui nous touche au cœur et M. l'abbé Caron a su le développer d'une façon qui nous rend difficile; ce n'est là qu'une première tranche qui nous donne, d'ailleurs, un avant-goût de tout le morceau. L'auteur, en effet, commence son étude au 8 novembre, 1760, quand le marquis de Vaudreuil signe, à Montréal, la capitulation qui mettait fin à la domination française au Canada, et s'arrête en 1791. Cette étape de trente années est une des plus importantes périodes de l'histoire de la province de Québec et de tout le Canada.

* * *

En effet, au lendemain de la capitulation, nous voyons une population toute nouvelle, de mentalité différente, venir se placer à côté du groupe français enraciné au sol depuis un siècle et demi, ayant ses mœurs propres, ses coutumes, ses tradi-

tions, formant un peuplement ethnique important et qui, par un de ces bouleversements coutumiers de l'histoire, est brusquement séparée du tronc.

Quel émouvant récit que celui des premières relations entre ces deux groupes de race différente. Il y aura lutte, nécessairement, car il y a pour le groupe primitif trop de choses à sauvegarder qui ne sont pas du goût de l'autre. Il y a, entre autres prérogatives à conserver, la religion ancestrale et les vieilles lois françaises. Les Canadiens français comprennent que leur survivance comme nationalité distincte est assurée, s'ils restent fidèles à leur religion, à leur langue, aux traditions de leurs ancêtres.

Et c'est à peu près sur ce seul point que se concentre la lutte pendant les trente années qu'étudie, dans les plus infimes détails, M. l'abbé Caron dans ce nouveau livre qu'il vient de publier et qui a pour titre exact: LA COLONISATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC—Débuts du Régime Anglais—1760-1791.

Des luttes politiques, en effet, il n'est guère question durant cette période. Nos ancêtres laissent se chicaner entre eux les vainqueurs pour obtenir une assemblée législative. Peu leur importe, pour le moment, le régime politique qu'on leur imposera pourvu que la religion, la langue, les lois françaises soient sauvegardées. Ils ne peuvent pas, non plus, songer à exercer une influence quelconque dans le domaine commercial et industriel; ils sont dans un trop grave état de gêne. De même ils ne peuvent se livrer aux travaux intellectuels; tout ce qu'ils cherchent, de ce côté, c'est de sauver de la ruine ce qui reste de la vieille culture française.

* * *

Mais il faut vivre. Ils n'attendent pour cela rien de l'industrie ni du commerce. C'est donc vers l'exploitation du sol et de la forêt qu'ils dirigeront tous leurs efforts et toute leur énergie. Aussi s'y portent-ils avec plus d'ardeur que jamais. Les terres sont riches, sans fin et sans limite; les familles sont nombreuses, débordantes de force; le sol ne demande que l'aide de tous leurs bras pour produire et faire vivre ceux qui le fouillent.

Les Canadiens français s'emploient donc à faire servir toutes ces richesses pour assurer la survivance de leur race. Ils défricheront la terre, la peupleront de leurs enfants; ils essaieront partout des foyers:

"Rivée au sol", dit M. l'abbé Caron, "préservée de tout contact avec l'étranger, chaque famille est un sanctuaire où le sens national grandit, se développe et passe, de là, dans l'âme de la race. Et c'est ce sens national qui crée en tous l'esprit de résistance, la volonté de survivre. L'histoire des premières années du régime anglais, considérée à ce point de vue, s'irradie et projette au loin ses rayons."

Bref, c'est tout un peuple, uni dans sa fierté, que l'on voit, durant cette période étudiée par l'abbé Caron, organiser la résistance, pacifique si l'on veut, mais qui saura briser tout l'effort des conquérants.

Cette histoire est donc, en définitive, celle de l'activité déployée par les descendants des premiers colons de la province de Québec pour peupler et agrandir

leur territoire, que vient de courageusement entreprendre M. l'abbé Caron. Cette activité s'est manifestée, il est vrai, dans toutes les provinces du Dominion, mais plus spécialement dans cette de Québec. Naturellement, en traitant du développement territorial de notre province, l'auteur devait finir par élargir ses cadres et parler aussi de notre développement aux points de vue politique, économique, social, religieux; et c'est ainsi que M. l'abbé Caron nous donne une histoire complète de la province de Québec.

* * *

Comme nous venons de le dire, le travail de M. l'abbé Caron couvre la période de 1760 à 1791. Il nous fait donc assister successivement aux péripéties du régime militaire, aux différentes phases de la cession du Canada à l'Angleterre, à l'établissement du gouvernement civil, à l'invasion américaine de 1775, à la révolution dans les colonies américaines, à l'arrivée des Loyalistes et à la fondation de la province d'Ontario, etc., etc.

"L'histoire est-elle plus intéressante que le roman ou le roman plus intéressant que l'histoire?" demandait le comte d'Haussonville, ce "grand seigneur" de l'histoire.

A lire les divers épisodes que nous venons de citer et tels qu'ils sont racontés par M. l'abbé Caron, la réalité pour nous apparaît, vraiment, plus attrayante que la fiction.

Mais, naturellement, tous ces épisodes, mouvementés, tragiques, pour la plupart, ont influé profondément sur la vie du peuple canadien en général et de celui de la province de Québec, plus particulièrement. Aussi, est-il intéressant d'apprendre, par le menu, et à la lumière d'une foule de documents nouveaux, quelle était exactement, au lendemain de ces divers événements, la situation de nos ancêtres aux divers points de vue de la population, du commerce, de l'industrie de l'agriculture, de la politique, des finances, de la religion, de l'instruction, bref, de l'état moral et des conditions matérielles de la race canadienne-française.

Le développement de ces divers aspects constitue autant de chapitres éminemment intéressants dans l'ouvrage de M. l'abbé Caron; chacun de ces sujets a été l'objet d'une étude sérieuse, fouillée, instructive et qui est d'une lecture très attachante.

Bref, le nouvel ouvrage de M. l'abbé Caron aura, nous n'en doutons pas, un grand succès d'estime en même temps que de librairie. Nous en félicitons chaleureusement son auteur.

L'œil du Phare.

M. Ernest Chouinard vient de publier un nouveau volume. C'est un roman pittoresquement intitulé L'OEIL DU PHARE. Depuis quelques années, M. Chouinard a apporté de nombreuses et précieuses contributions à notre littérature nationale. Il faut le féliciter pour sa remarquable capacité de travail et pour l'es-

prit patriotique qui continue d'animer ses œuvres. Il s'était fait connaître en publiant *SUR TERRE ET SUR MER*, suite de croquis et de scènes maritimes, très énergiquement brossés, sentant bon le "salin". Il y eut, ensuite, comme une sorte de dégression avec *L'ARRIVISTE*, roman satyrique politique, qui ne plut pas à tout le monde; le sujet et le genre, en effet, semblaient comme arrêter l'essor du beau talent descriptif de M. Chouinard. *CROQUIS ET MARINES* nous ramena heureusement à *SUR MER ET SUR TERRE*. Enfin, *L'OEIL DU PHARE*, en étendant plus largement l'action de ses héros de nouvelles maritimes, a permis à l'auteur de nous faire apprécier davantage ses belles qualités d'observation, de style et de psychologie campagnarde.

Le nouveau roman de M. Chouinard est d'une mélancolie infiniment pénétrante, comme on peut le voir par la trame.

Jean Pélerin est le fils d'un gardien du phare de la Grosse-Ile, en face de Saint-Germain de Kamouraska; le père a disparu durant une de ces nuits lugubres de tourmente laurentienne, pendant que l'œil du phare lançait son jet de lumière, comme l'adieu d'un œil mourant, vers les fenêtres des "Pignons-Rouges", modeste maisonnette qui s'élève, isolée, sur une colline de la côte et où prient, pour ceux qui sont en mer, l'épouse du gardien et son jeune enfant. Pendant quelque temps les voisins verront à subvenir aux besoins de la veuve et de son enfant et, dans la suite, le curé de la paroisse consacra toute l'ardeur de son zèle pastoral à l'éducation de l'orphelin dont il veut faire un prêtre. Puis, un arpent de terre que l'on cultive autour de la maisonnette apporte à la mère et au fils une aisance relative; et l'on est heureux sous l'œil du phare qui, chaque soir, s'allume dans les ténèbres, rappelant le souvenir du père.

Survint, un été, dix ans après la mort tragique du gardien du phare, un cousin d'Amérique, riche, fils d'émigré canadien aux Etats-Unis et qui, avec sa famille, est venu passer l'été dans une place d'eau voisine. C'est Emile Dupin dont la mère est sœur de la veuve Pélerin. La famille Dupin mène grand train à Cacouana où elle se repose des ardeurs de la vie industrielle qu'elle mène à Cincinnati où le chef dirige une importante industrie. Emile Dupin est un jeune homme instruit qui termine ses études médicales; il a un cœur bien né, que la bonne culture a fait généreux; il le prouve, du reste, de même que son père et sa mère, quand tous trois viennent, un jour, "sans cérémonie", frapper à la porte des "Pignons-Rouges" pour embrasser leurs parents canadiens. L'amitié se développe entre Jean Pélerin et Emile Dupin qui, pendant les vacances suivantes, font dans un yacht de plaisance appartenant aux Dupin, une joyeuse croisière dans le golfe de Saint-Laurent.

Au cours de ce voyage, Jean Pélerin entrevoit, à la suite des propos de son cousin, des horizons nouveaux aux confins de sa vie renfermée. La mentalité de Dupin, mentalité de citadin aimant le plaisir et la vie large, s'insinue dans l'âme de Jean qui se met à rêver à autres choses qu'au joies familiales de la vie aux "Pignons-Rouges".

Les idées nouvelles de Jean modifient celles du curé, son précepteur, qui fait

désormais entrevoir à son pupille le bonheur dans un mariage avec Esther Brillant, fille unique d'un riche habitant de la paroisse, qui a fait ses études dans un grand couvent d'où elle est sortie quelque peu évaporée, ce qu'ignore encore, du reste, le brave curé qui y va dans ses projets avec la meilleure bonne foi.

Puis, voilà que deux épreuves assaillent le cœur de Jean Pélerin; sa mère meurt et Esther Brillant qu'il s'était pris à entourer d'une affection furtive, lui est enlevée par un camarade, ami de Dupin, qui est venu, avec ce dernier, passer un été à Kamouraska. Rien ne reste plus à Jean sur la terre canadienne. Va-t-il s'y enfermer pour mourir; au reste, cette vie de quasi mendicité répugne à ses instincts avivés par l'éducation. De désespoir, il va trouver un voisin, navigateur, qui part pour Québec dans sa goélette et le supplie de l'emmener, ce à quoi consent Després. A Québec, Jean Pélerin s'embarque en qualité de matelot, sur un navire français, à destination de Brest. Et le voilà bientôt loin de la terre natale, en proie à la nostalgie, misérable gabier, faisant du service de paquebot en paquebot.

Un soir sur un grand navire qui sort du port de Marseille, Jean Pélerin rencontre un jeune couple américain; il reconnaît Emile Dupin et sa jeune épouse, en voyage de noces, Dupin a pitié de son cousin; il lui offre une importante position aux usines qu'il dirige maintenant à Cincinnati, depuis la mort de son père. Jean Pélerin accepte et il revient à Kamouraska pour se préparer à aller remplir ses nouvelles fonctions. Durant son séjour à Saint-Germain, il épouse Rose Després, la fille du brave Mathurin qui l'a amené à Québec plusieurs mois auparavant.

A Cincinnati, grâce à son travail et à son intelligence, il finit par devenir co-associé de son cousin dans la "Cincinnati Bridging Steel Work". La fortune de Jean Pélerin grandit avec les années; des enfants sont venus de même qu'au foyer d'Emile Dupin. Les deux familles semblent heureuses. Mais il est chez l'émigré un sentiment qui rappelle, ne serait-ce que par intermittence, la pensée de l'être bien né au pays natal. Pour Jean Pélerin, c'est l'œil du phare de Kamouraska qui veilla sur son enfance et sur son adolescence. Il n'est plus travaillé que par le regret lancinant du village; et, par un phénomène d'atavisme, que nous serions curieux de constater dans la réalité, voilà que ce sentiment nostalgique se communique au cousin Dupin. Tous deux ont envoyé leurs enfants dans une institution d'enseignement québécoise et, chaque été, le retour des écoliers avive ce sentiment de nostalgie.

Les deux familles, à l'été, quitteront Cincinnati pour aller villégiaturer à Kamouraska. L'on transforme les modestes "Pignons-Rouges" en un somptueux castel que l'on quitte avec regret à l'automne. L'âme ancestrale des familles Pélerin et Dupin n'avait pu s'acclimater au pays étranger. Elle est restée, semble-t-il, sur la terre canadienne où Dupin, pourtant, n'avait fait que passer mais où elle avait poussé ses plus fortes racines dans tant de berceaux et fleurissait sur tant de tombes. Pélerin et Dupin comprirent qu'ils ne seraient toujours que des dépayés dans leur patrie adoptive.

La nostalgie d'Emile Dupin tient au patriotisme de raison; celle du Jean Pé-

erin est sous l'emprise du patriotisme d'instinct. Après chaque retour au foyer américain, ils retrouvent plus difficilement maintenant le sens de la vie. A quoi bon pour leur âme un bien-être qui ne présente que des satisfactions matérielles communes à rant d'autres ?

Un dernier événement active l'évolution des deux cousins. La grand-mère Dupin meurt en faisant promettre à son fils d'ensevelir son corps dans la terre canadienne. La translation des restes eut lieu à la fin d'un beau mois de juin; et le matin des funérailles, dans le jardin de leur villa, les deux cousins s'entendirent sur leur Thabor: puisqu'il faisait si bon vivre dans le coin natal pourquoi n'y pas dresser définitivement leur tente.

En effet, pour Jean Pèlerin, le castel de Saint-Germain devient la résidence à demeure, et pour Emile Dupin, un pied à terre dans l'entretemps de pérégrinations qu'il entend poursuivre à travers le monde, maintenant que sa mère est ses enfants ne le retiennent plus à Cincinnati. La fabrique, aux mains des intéressés en participation, par cette force acquise qu'elle devra de longtemps à l'énergie et aux capitaux de ses fondateurs, pourvoiera aux besoins des deux cousins.

Et tous les soirs maintenant, l'œil du phare continue de s'allumer, mais brille désormais sur deux familles réunies et heureuses.

M. Chouinard a fait avec cette simple histoire des pages émouvantes et vraies. Le sujet pouvait prêter à des développements larmoyants et faciles; il l'a traité, au contraire, avec une tendresse réfléchie, avec une émotion intelligente, une noblesse toute simple de sentiments.

Le livre cependant est un peu long, mais il n'est pas ennuyeux, un peu alourdi par trop de dissertations patriotiques, mais d'une lecture agréable; cela vient de ce fait que les détails sont justes, pittoresques, bien observés, mais que l'idée d'ensemble donne l'impression d'un devoir imposé, d'une composition morale dont l'auteur n'est point responsable.

Au demeurant l'Oeil du Phare est un beau roman dont la pensée est éminemment morale, du plus haut patriotisme et dont le style, d'un pur classicisme, est remarquable en plusieurs endroits.

Récits et Légendes.

N'y a-t-il pas lieu de beaucoup rêver sur des titres de livres? Souvent, dans un seul mot c'est tout un coin de vie qui passe sous nos yeux. Certains nous apparaissent comme étrangers, mais d'autres évoquent des visions, des sites, des souvenirs, des figures aimées, des coins de campagne. Notre rêve encadre les grosses lettres qui les composent et où s'entremêlent, quelquefois, de mystérieuses illustrations et de folles arabesques. Combien de volumes, pas même encore lus, pourraient réclamer de nous une image où nous fixerions l'emblème que leur attribuent nos souvenirs; images toutefois quelque peu disparates. Tel nous fait songer à la voile venue à nous de la haute mer et dont les blancheurs portent le reflet d'une

aube sereine; tel autre ressemble à une terrasse au pied de laquelle les flots en mourant apaisent leur inquiétude; tel autre encore nous rappelle l'écho des marées. Il y en a de frais comme des jardins anglais et d'harmonieux comme des parcs à la française, de majestueux comme des chênes séculaires et d'embaumés comme des buissons d'aubépines en fleurs. Plusieurs ont la grâce fugitive des roses nées d'hier, oubliées demain. Quelques autres ont la beauté profonde et toujours renaissante des nuits étoilées. Enfin, il y en a qui nous font monter à l'odorat des "bouffées" de foin coupé ou un âcre relent de bon labour dans de la terre fraîche. Rien qu'à lire ces titres, il semble que l'on se réveille, un matin de moisson, au milieu de tout cet or de la maturité des grains bons à couper et qui se balancent en boules à l'extrémité de leurs frêles tiges; et l'on croit aussitôt que le soleil, que les arbres, que les blés qui sont tout jaunes et bons pour le pain futur, pour la force et l'activité de la race, ont pour nous, une grande force persuasive qui entre en nous librement.....

Tels se présentent les titres de ces "Récits et Légendes" de Madame Blanche-Lamontagne Beauregard.

Récits et Légendes, c'est court, à notre époque de titres longs; mais cela représente beaucoup. Je viens de lire—un peu tard, il est vrai, la tâche quotidienne est implacable—cette brochure du terroir et, en toute franchise, je dois dire qu'il m'est rarement tombé sous la main quelque chose d'aussi joli, d'aussi charmant. Une émotion profonde se dégage de toutes ces pages où l'auteur, d'une plume alerte, à la fois simple et colorée, évoque par le récit des souvenirs et des légendes de la terre bas laurentienne, de délicieux coins de campagne canadienne; pour préciser, disons, la pittoresque et rêveuse Gaspésie, le pays de l'auteur.

Il nous reste une délicieuse impression de la lecture de ces véritables petits poèmes en prose que sont: "La maisonnette sur la colline", "Le vieux rouet", "Petites filles de la mer", "l'Anse pleureuse"; de ces jolies légendes comme: "La mesure de blé", "Le calvaire et les bœufs", "Les âmes qui voyagent"; de ce touchants récits comme: "Le quêtueux qui jette des sorts", "Le passant", "Lucie l'Aveugle", "La nuit terrible" etc.

Ces récits, ces légendes et ces poèmes sont comme autant de petits "morceaux de campagne"; c'est l'esquisse de touchantes situations, quelquefois mélodramatiques, de reposants tableaux bucoliques, d'idylles champêtres; et le tout se soude naturellement pour composer un ensemble qui clame bien haut l'amour de la terre.

Comme l'auteur de "Récits et Légendes" la décrit bien, la terre, et comme elle en rend bien les intimes manifestations! Avec elle, on l'aime d'un vibrant amour, la "grande amie"; ou plutôt, on l'aime davantage après la lecture de ces récits.

L'on aime mieux aussi ces bonnes gens qui passent leur existence dans les maisons silencieuses et anciennes de nos campagnes, parmi les meubles fanés où l'on aperçoit les vieux rouets de bouleau jaune, ou bien dans les âcres champs de chaume, ou bien encore, à la lisière des prairies odorantes, brûlées par les rayons de vie du grand soleil du bon Dieu; ces cœurs naïfs où percent des passions ingé-

nues et de touchantes manies. L'on savoure davantage ces décors d'existence intime et même l'on éprouve du plaisir à ces ouvertures sur le monde secret des sensations, des sentiments. Enfin, comme en ces douces paroles, plaisantes et tristes alternativement. l'on semble jouir d'une compréhension plus juste de la vie humble, connaissant encore plus intimement des existences trop inexprimées.

J'ajouterai que l'on trouve dans "Récits et Légendes" des tableautins champêtres qui ne sont pas loin d'être de petits chefs-d'œuvre; un Georges Beaume en aurait signé plusieurs avec volupté de même qu'un André Theuriet, souvent.

Enfin, il n'y a pas plusieurs manières de dire d'un bon livre qu'il est un bon livre; il n'y en a qu'une, et "Récits et Légendes" est un bon et beau livre. Il devrait se trouver entre les mains de tous nos bons cultivateurs, de tous nos braves colons; il leur ferait passer de délicieux instants, le soir, après le dur labeur du jour; il leur apprendrait à aimer encore plus leur vie rude mais tout imprégnée de poésie.

Sourires et Grimaces.

Est-ce trop tôt! N'importe, on y pense sans cesse, pourquoi n'en pas gloser, même quand souffle l'aquilon de "l'hiver des corneilles", même quand sévissent les rigueurs de la lune rousse. Je veux parler de l'époque bienheureuse des villégiatures pour finir par un mot d'un petit livre charmant, joli, gracieux comme un poème, entraînant comme une chanson et qui a eu le caprice de naître parmi les rudes giboulées de mars quand il eut fait si bonne figure dans la gerbe fleurie que nous apporte le renouveau.

Sans doute, il a voulu se distinguer; sachant que mars a souri, cette année encore, à la façon qu'il prend généralement chez nous, laissant passer dans ses dents, qui mordent impitoyablement, un souffle de pétrification, il a voulu nous laisser voir, entre deux rafales, un coin du ciel bleu; il nous a donné ses "sourires" à côté des "grimaces" d'un printemps par trop québécois.....

Donc, quand viendra, bientôt,—oui—la belle saison, les malles vont se boucler et l'on s'en ira dans le calme des campagnes; et l'on vivra alors par les grandes routes qui poudroient, par les parcs ombragés de leurs vieux arbres, au milieu du village gardé par son clocher de paix, une autre existence, quoi! pour quelques jours.

Que ce soit la prairie ou la mer, les champs, les grèves ou la montagne, l'on sera heureux, parce que hors des prisons surchauffées des villes; il n'y aura plus que les espaces immenses et parfumés remplaçant les horizons granitiques des rues transformées en étuves; ce sera le changement qui s'impose pour l'hygiène ou pour le rêve, à nous tous, les pauvres "ass:s" des bureaux et des salles officielles.

Et, comme le livre, bien avant le chien, quoiqu'en dise la S. P. C. A., est le meilleur ami de l'homme..... et de la femme, que, de plus, ne fut-ce que pour varier, il est intéressant de lire dans un autre ouvrage que celui devenu, vraiment,

trop classique, de la Nature..... on apporte avec soi, à la campagne, des livres en papier.

Or, quels livres renfermer dans ses malles? Le choix est vaste et, partant, difficile. Car, s'il y a des livres qu'on ne peut lire avec intérêt et plaisir qu'au sein d'un intérieur douillet, au coin de l'âtre; il en est d'autres dont on n'éprouve de joie à tourner les feuillets qu'à l'ombre des arbres touffus, au murmure des berceuses de la mer bleue, ou encore juchés au sommet des montagnes abruptes. Mais il y en a qui sont à la fois livres des champs et livres de l'âtre, et que l'on peut lire en tout temps et en tout lieu.

SOURIRES ET GRIMACES de Lisette serait de ces derniers; mais, pour notre part, nous préfererions le feuilleter à l'ombre des cyprès, sur une colline, en face de la mer; une petite tranche du livre—un chapitre très court—puis, un regard en bas, vers la "bleue" et ainsi de suite, alternativement, jusqu'à la fin, goûtant de cette façon, par petits coups, comme l'on déguste une fine liqueur, les pensées salutaires qui se dégagent de ces feuillets.

Il y a un peu de tout dans ces petits croquis donnés pêle-mêle: impressions, pensées philosophiques, traits, maximes, évocations lyriques, courtes anecdotes, et bien d'autres choses encore. Tout n'est pas, sans doute, d'une égale valeur, mais on peut remarquer dans le tout un trait distinctif: le monde extérieur frappe, directement et très profondément, l'auteur, mais, sur le champ, la sensation se transforme en émotion. Et de ces intimes dispositions intellectuelles chez un écrivain tout jeune est né ce petit livre d'une singulière maturité où tour à tour ironise, fait penser, fait sourire, virevolte et flambe un très personnel talent; où l'on flaire je ne sais quel parfum de dilettantisme avec une fine pointe de pessimisme, comme une sorte d'instinct philosophique de la tristesse, en même temps qu'un goût grave de la vie.

L'auteur de SOURIRES ET GRIMACES a le tempérament sérieux mais la pensée quelque peu désenchantée; il a aussi le sens de la philosophie et sait tirer des faits les plus anodins des conclusions émouvantes et profondément saines. Sur quelques-uns de ces petits "billets", qui ont une grâce tout biblique, l'on sent passer, de temps à autre, un souffle très doux de tendresse maternelle que révèle du reste, plus précisément la dédicace du livre; sur d'autres, plane une indulgence aimable à l'égard des petits ridicules de la vie quotidienne; ailleurs, c'est comme un sentiment d'émotion qui déborde au rappel d'un souvenir, et, tout de suite, après, un trait d'humour soulignant un incident.

Mais, évidemment, ainsi que l'on peut faire d'un roman, ce petit livre d'une sensibilité précise et d'une féminité pleine d'élévation, ne se raconte pas; de chercher à l'analyser par le menu en déflorerait l'intérêt.



Echos de la Société

Nous lisons ce qui suit dans le *Canada-Français* du mois de février dernier :

“Dans une des salles de la maison neuve du Séminaire, il y a eu, durant le mois de novembre, une exposition des peintures du regretté Edmond Lemoine. Le public de Québec a défilé, nombreux, devant les toiles de ce peintre distingué, et n'a pas ménagé son admiration.

“Il y avait là surtout des portraits et des paysages. Quelques peintures nous ont plu davantage par la vérité des attitudes, le dessin et le coloris. Il en est d'autres, où le talent si délicat et si sobre du peintre, semble trahi par un métier insuffisant. Mais les toiles exposées témoignent des qualités assez rares pour qu'on se rende compte de la grandeur de la perte qu'a faite l'art canadien-français. Madame Lemoine, pour s'acquitter, a-t-elle dit, d'une dette de reconnaissance, a eu la gracieuseté de donner au Séminaire, le portrait de son mari, peint par lui-même. Mgr le Supérieur, très touché de cette marque d'attention, lui réitère, au nom des prêtres du Séminaire, ses plus sincères remerciements.”

Les lecteurs du *Canada-Français* et ceux du *Terroir* n'ont pas oublié, sans doute, que cette exposition des œuvres de feu Edmond Lemoine avait été organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Les “causeries du samedi” de la Société des Arts, Sciences et Lettres se contiennent sans interruption dans la salle de réunion de la Société, à l'Hotel de Ville.

Le 3 mars, profitant d'une résolution présentée par M. Geo. Bellerive recommandant au gouvernement l'établissement de son musée d'art et d'histoire naturelle dans l'édifice de la Halle Montcalm, M. Geo. Morisset faisait une causerie sur les résultats d'une enquête qu'en sa qualité de Secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale, il avait eu l'occasion de faire sur le site des musées dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada.

La proposition de M. Bellerive a été rejetée et un amendement par lequel on recommandait que le musée soit plutôt établi dans le Parc des Champs de bataille, a été adoptée. Cette séance était présidée par M. J.-H. Lavoie:

Le 10 mars, à l'Hôtel Saint-Roch, M. Raoul Dionne, directeur des Chanteurs de Saint-Dominique, a fait une causerie sur l'histoire de la musique. M. Dionne a émaillé sa causerie de quelques pièces de chant; c'est ainsi qu'il a donné une vieille romance de Valentino "Gerbes fanées", une mélodie de Gounod, "Au printemps", et le "Testament" de Rhéné Baton.

Les membres de la chorale de Saint-Dominique avaient été invités à cette causerie et quelques-uns ont interprété quelques pièces de chant: M. De Labruyère Lemieux a donné "La Charité" de Faure; M. Laurent Morency a rendu "Le Prince aux Muguets" de Holmès, et M. Roméo Faguy, "Aimer, c'est forger sa peine", de Barterolli. M. Adrien Payette, organiste de la Chapelle Saint-Dominique, était au piano d'accompagnement.

M. Jos. Dumais, qui présidait cette séance, a dit quelques monologues, entre autres, la tirade des Nez de Rostand et "Adieux d'un Alsacien"

Le 17 mars, causerie par M. Cyr. Vaillancourt, chef du Service de l'Apiculture et de l'industrie du sucre d'érable, sur l'exploitation des érablières et la fabrication du sucre et du sirop d'érable. M. l'échevin Emond, intéressé dans le commerce des produits de l'érable, assistait à cette causerie, qui a été présidée par M. Antonio Langlais, avocat, aviseur légal de la Société.

Le 24 mars, causerie sur l'histoire des ponts et des chemins de fer, par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics. M. C.-J. Magnan préside cette séance à laquelle avaient été invités spécialement les ingénieurs et les inspecteurs du Département des Travaux Publics.

Deux résolutions importantes ont été adoptées au cours de l'une des dernières séances de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Par la première qui a été présentée par M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste, la Société a protesté, au nom du bon goût et de la morale, contre un certain genre de théâtre qui se donne à Québec depuis quelque temps.

Dans la seconde résolution, M. Joseph Dumais a demandé de nommer un comité spécial qui s'occuperait de la réfection du baptistère des rues de Québec et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil de ville. Un comité spécial a été aussitôt nommé à cet effet; se compose de MM. Joseph Dumais, Alonzo Cinq-Mars et Evariste Brassard.

Parmi les autres résolutions adoptées, mentionnons une motion de condoléances à l'adresse d'un membre de la Société, M. Alonzo Cinq-Mars, à l'occasion de la mort de sa mère, et de M. J.-E. Prince, avocat, professeur à l'Université Laval, qui fut l'hôte d'honneur de la Société lors d'une séance publique, et qui a eu la douleur de perdre son épouse, en février dernier.

Une résolution a été présentée par M. Geo. Morisset félicitant M. Ed.-G. Tanguay, membre de notre Société, qui a été récemment élu président de la Chambre de Commerce de Québec.

Afin de rendre hommage aux livres canadiens, le conseil d'administration de la Société des Arts, Sciences et Lettres a décidé récemment de faire tirer au sort, à la fin de chacune de ses séances du samedi, un ouvrage d'un auteur canadien.

L'on a déjà procédé au tirage des livres suivants:

Les trois volumes des cours d'histoire du Canada par l'hon. Thomas Chapais, don de M. Damase Potvin, gagnés par M. Paul Fontaine;

"Chants Canadiens" de M. l'abbé F.-X. Burque, et "Dans la Brise du Terroir" de M. Alph. Desilets, don de M. G.-E. Marquis, gagnés par M. Raoul Dionne;

"Eclairons la Route" de M. C.-J. Magnan, don de l'auteur, et "Les noms géographiques de la Province de Québec" par P. G. Roy, don de M. Alonzo Cinq-Mars, gagnés par M. Théo. Paquet.

"L'histoire du Marquis de Montcalm" par M. Thomas Chapais, don de la Librairie Garneau, gagné par M. J.-H. Lavoie";

"Mélanges politiques et religieux" et "Conférences" par M. Thomas Chapais, don de M. Damase Potvin, gagnés par M. Evariste Brassard.

Sur proposition de M. Narcisse Savoie, il a été décidé que la Société des Arts, Sciences et Lettres organiserait, comme l'année dernière et dès que le temps le permettra, une excursion à la "cabane à sucre". Ce voyage se fera à Beupré, au cours du mois d'avril.



CARTE D'AFFAIRE DES MEMBRES

DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres

Dr J.-O. DUSSAULT

Ex-élèves des hôpitaux de Paris
MEDECIN

417 rue St-Jean, - Québec

Tel. 1909 Tel. à Lévis 469-J

L. AUGER

ARCHITECTE

Bureau: 89 rue St-Jean, - Québec

Tel. 7196

HECTOR LAFERTÉ

AVOCAT, C. R., M.P.P

14 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 3774

C. J. CID

Propriétaire de l'Avertisseur d'in-
cendie, (Cid Fire Alarm
System)

99 rue ST-JEAN, - QUEBEC

Tél.: Bureau, 2993-W Rés., 1747-W
83 D'Auteuil

PAUL FONTAINE

LL. L., L. Ph. D. S. P.
AVOCAT

111 Côte de la Montagne, - Québec

Tel. 2153

Dr ALPHONSE DION

CHIRURGIEN-DENTISTE

24 Côte du Palais, - Québec

Heures de bureau: 9 à 12 hrs a.m.;
2 à 5 hrs p.m. et 7 à 8 hrs p.m.

Tel. 5003

ARTHUR LESAGE

COURTIER

71 rue St-Pierre, - Québec

Tel. 4495

SPÉCIALISTE MIGNAULT

Examen de la vue—Lunettes

111 rue St-Joseph, - Québec

Tel. 903

Dr P.-H. BÉDARD

SPECIALITE: MALADIES DE
LA PEAU

236 rue St-Jean, - - Québec

Tel. 430

Bernier & de Billy

AVOCATS

111 Côte de la Montagne, Québec

:- Encourageons les nôtres :-



Vous désirez des

CHOCOLATS?

Demandez les

CANDIAC

Ce sont les meilleurs

Notre devise, comme nos produits, se résume en
un seul mot:

EXCELLENCE

*Bonbons Candiac
(Canada) Limited*